

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri - Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

Mémoire de Magister

- Ecole Doctorale -

Spécialité : Français

Option : Sciences du Langage

Présenté Par :

AKIL Houria

Sujet

L'imaginaire linguistique de quelques journalistes algériens
de la presse écrite francophone

Devant le jury composé de :

- M.HADADOU Mohand Akli ; Professeur ; UMMTO ; Président.
- Mme SADAT-YERMECHE OUERDIA ; M.C.A. ; Alger 2 ; Rapporteur.
- M.SINI Cherif ; M.C.A. ; UMMTO ; Examineur.
- M.BOULILI Ahmed ; M.C.B. ; UMMTO; Invité.

Soutenu le :

2012

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Nous tenons à remercier sincèrement Madame Géorgeta Cislaru, qui, en tant que Directrice de mémoire, s'est toujours montrée à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'elle a bien voulu nous consacrer.

Nous exprimons notre gratitude à tous les journalistes algériens exerçant dans la presse écrite francophone algérienne rencontrés lors des recherches effectuées et qui ont accepté de répondre à nos questions avec gentillesse.

Je n'oublie pas mon mari pour sa contribution et son soutien.

Sommaire

Sommaire

Introduction	5
I-Justification du choix du sujet.....	10
II-Problématique	12
III-Hypothèses.....	13
Chapitre 1 : Aspects théoriques et méthodologiques	
I-Aspects théoriques.....	15
I-1- Cadre théorique.....	15
I-2- Cadre conceptuel.....	17
I-3 -Cheminement de la pensée sur les représentations linguistiques/ l'IL : Des opinions, représentations linguistiques... à l'IL.....	24
I-4-Divergence, convergence ou continuum entre les auteurs sur la (ou les) notion(s) de représentations, attitudes linguistiques, norme, Imaginaire linguistique?.....	25
I-5- La théorie des représentations linguistiques.....	30
I-5-1- Généralités et définitions.....	30
I-5-2- Approches théoriques et méthodologiques des représentations et/ou Attitudes linguistiques.....	34
2-1- La théorie des prédiscours.....	34
2-2- L'observation des attitudes et comportements linguistiques des Locuteurs.....	34
2-3- L'étude des discours épilinguistiques.....	35
2-4- La méthode du locuteur masqué.....	37
I-6- Le modèle théorique de l'Imaginaire linguistique.....	38
I-6-1- Revue de littérature.....	38
I-6-2-Présentation et évolution du modèle.....	42

2-1- L’Imaginaire linguistique – Attitudes et usages.....	42
2-2-L’Imaginaire linguistique – normes objectives et subjectives.....	43
2-3 - L’Imaginaire linguistique – Interaction des diverses normes (2000).....	45
I-6-3- Interprétation du modèle.....	46
II- Aspects méthodologiques.....	47
II-1-Présentation du terrain.....	47
II-2-Les instruments d’enquête.....	47
II-3- Limites de l’enquête.....	49
II-4-Méthodes d’analyse.....	49

Chapitre 2 : Le français et la presse écrite francophone algérienne

I-Le français et la presse écrite francophone algérienne.....	51
I-1-Bref historique sur la presse écrite francophone algérienne.....	51
I-1-La période coloniale.....	51
I-2-La période post-coloniale.....	51
I-2-Les particularités lexicales de la langue française dans la presse écrite algérienne d’expression française.....	54
2-1-Définition	55
2-2 Caractéristiques.....	55

Chapitre 3 : Enquête et analyse des données

I-Enquête: Terrain, méthode, corpus, informateurs.....	57
II- Analyse des données.....	60
II-1- Le français dans la réalité linguistique algérienne et dans l’environnement des journalistes algériens de la presse écrite.....	61
1-1- Le français dans la réalité linguistique algérienne.....	61

1-1	-Politique linguistique : L'arabisation	61
1-2	- Le statut du français.....	63
1-2-	Le français dans l'environnement des journalistes algériens de la presse écrite.....	66
2-1-	Le français dans le milieu scolaire et étudiantin des journalistes algériens de la presse écrite francophone.....	66
2-2-	Le français dans le milieu socio-professionnel des journalistes algériens de la presse écrite francophone.....	68
II-2-	La typologie des normes des informateurs.....	71
2-1-	Normes subjectives ou causalités subjectives.....	71
1-1-	Les normes prescriptives.....	72
1-2-	Les normes fictives.....	75
1-3-	Les normes communicationnelles.....	75
1-4-	Les normes évaluatives.....	76
2-2-	Normes objectives.....	79
2-1-	Normes systémiques.....	75
2-2-	Normes statistiques.....	81
II-3-	L'Imaginaire linguistique des journalistes algériens de la presse écrite francophone et la dynamique du français en Algérie.....	84
3-1-	La dynamique du français en Algérie.....	85
1-1-	Généralités.....	85
1-2-	Les variétés du français en usage en Algérie.....	86
1-3-	Les particularités lexicales du français en usage en Algérie	87
1-4-	Les particularités lexicales du français en usage en Algérie étudiées par Dalila Morsly.....	89
1-5-	Les algérianismes examinés par Khetiri.....	91
1-6-	Quelques exemples de particularités lexicales du français d'Algérie dans les écrits de presse francophone algérienne.....	92

3-2-Le rôle de l’Imaginaire Linguistique des journalistes algériens de la presse écrite francophone dans la dynamique du français local.....	95
2-1-Circulation de certains algérianismes dans la presse écrite francophone algérienne.....	96
2-2-Censure de certains algérianismes dans la presse écrite francophone algérienne.....	96
Conclusion.....	100
Apports, limites et perspectives de la recherche.....	110
Bibliographie.....	111
Annexes	120
Annexe 1.....	120
Annexe 2.....	121
Annexe 3.....	124
Annexe4.....	128

Introduction

Introduction

Les recherches sur la réalité linguistique algérienne¹ ont abouti à la description d'un espace où cohabitent, essentiellement, trois langues à statuts différents : l'arabe, le berbère et le français. D'ailleurs Taleb-Ibrahimi² parle de trois sphères :

- La sphère arabophone ;
- La sphère berbérophone ;
- La sphère de langues dites étrangères.

Bien que cette dernière soit nommée ainsi, l'auteur fait remarquer que c'est le français parmi ces langues dites étrangères qui a le plus perduré et influencé les usages. De ce fait, il a acquis un statut particulier dans la société algérienne.

La distribution fonctionnelle des systèmes linguistiques susmentionnés, dans cet espace, n'est pas stable. Elle est tributaire de changements (dynamique sociale, politique et culturelle, citons à titre d'exemple : le printemps berbère 1980, les événements d'octobre 1988, la décennie 1990/2000, le printemps noir 2001, qui ont été des facteurs décisifs et déclencheurs des revendications identitaires, culturelles, politiques et linguistiques) qui surviennent en Algérie et qui affectent sa communauté.

L'arabisation est une décision politique qui est exécutée dans le secteur juridique. Elle a été appliquée dans le domaine éducatif afin de satisfaire l'objectif suivant : la récupération de la langue arabe (l'arabe classique) de sa place dans le système éducatif (Taleb-Ibrahimi : 175). Elle vient mettre fin à l'éducation bilingue et confiner l'arabe algérien aux usages

¹ Notamment les recherches de Khaoula Taleb-Ibrahimi dans le cadre de sa thèse de doctorat d'Etat : *Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, soutenue à l'université de Grenoble en 1991. Et celles de Dalila Morsly dans le cadre de sa thèse de doctorat d'Etat : *Le français dans la réalité algérienne*, soutenue à l'université de Paris V en 1988.

² Khaoula Taleb-Ibrahimi, *Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Dar El-Hikma 1995, pp.24-45.

domestiques. Ainsi l'enseignement aux cycles primaire, moyen ou fondamental et secondaire est dispensé en langue arabe. Cependant, il est important de signaler qu'on assiste actuellement à un hypothétique retour au passé avec la réforme éducative lancée au cours de l'année 2004. Une réforme dont l'arrière plan, à notre sens, serait une reconsidération de la langue française comme langue d'accès au savoir, à la technique et à la science concrétisée par une réintroduction timide de cette langue dans l'enseignement³.

Pour ce qui est de la distribution fonctionnelle du berbère, il faut dire que cette langue a été pendant longtemps confinée à des usages domestiques avant d'être introduite à l'école en 1995.

Quant à la langue française, à statut de langue étrangère n°1, son usage est très fréquent chez la majorité des locuteurs algériens en l'occurrence ceux du centre du pays⁴. Aussi, elle est fortement présente dans certaines administrations. Citons à titre d'exemple l'administration du secteur économique et médical où certaines pièces administratives telles que le certificat médical ou les factures sont en français.

Pour ce qui est du fonctionnement de la langue française, Morsly⁵ souligne qu'il est déterminé par les rapports que celle-ci entretient avec les langues en présence, à savoir l'arabe et le berbère :

« Le fonctionnement du français dans la réalité algérienne d'aujourd'hui nous semble déterminé par les rapports que celui-ci entretient avec les autres langues en usage en Algérie : le berbère, l'arabe « dialectal » ou

³ En témoignent à ce sujet les manuels scolaires de mathématiques où sont introduits des symboles et une terminologie en langue française. Même les enseignants sont tenus d'apprendre cette terminologie aux apprenants comme en témoignent les propos d'une enseignante de mathématiques : « l'inspecteur nous a demandé de donner l'équivalent de certains termes mathématiques en français comme *la droite*, *l'angle*, etc. Notons également que les apprenants sont tenus, lors des opérations de calcul, d'écrire de gauche à droite.

⁴ Citons à titre d'exemple les locuteurs des milieux algérois et kabyle.

⁵ Dalila Morsly, *Le français dans la réalité algérienne*, Thèse de doctorat d'Etat soutenue à l'université de Paris V en 1988, p.13.

arabe non officiel et surtout l'arabe « classique » ou arabe officiel, son rival séculaire ».

Elle ajoute, par la même occasion que la politique de francisation, pendant l'époque coloniale, constituait une lutte contre l'arabe. La situation s'est inversée après l'indépendance, où est menée une politique contre " le français" :

« C'est en effet contre ce dernier [D. Morsly parle ici de l'arabe], perçu comme la seule langue « de culture », et même la seule langue tout court, que s'élabore, pendant la période coloniale, la politique de francisation, comme c'est contre le français que se définit et s'instaure l'essentiel de la politique linguistique de l'Algérie indépendante ».

Paradoxalement, notons que l'un des espaces où la langue française a percé est celui réservé à l'expression médiatique. D'ailleurs, le français et l'arabe sont les seules langues qui se disputent le champ consacré à la presse écrite algérienne. Toutefois nous assistons ces vingt dernières années à la prolifération de journaux francophones. Kraemer précise que cette explosion qu'a connue la presse d'expression française survient après la loi de 1990 sur la presse : « En Algérie, la loi sur la presse d'avril 1990 a ouvert la voie à de très nombreux titres »⁶. Il ajoute plus loin qu'en effet

« avant 1990, l'Algérie ne comptait que deux quotidiens francophones sur six : Alger républicain et El Moudjahid. En 2000, on dénombrait 36 quotidiens dont les deux tiers sont en français »⁷.

Les années 1990 ont été celles d'une presse francophone féconde tout comme l'avait constaté Tahar Djaout⁸ à l'époque : « (...) les tirages des journaux francophones sont trois fois plus élevés que ceux des arabophones (...) ».

⁶ Gilles Kraemer, La presse francophone en méditerranée, Maisonneuve & Larose, 2002, p.26

⁷ Id.

⁸ Id.

La prolifération de la presse écrite en langue française est déterminée par un nombre de causalités. Citons entre autres, la bilingualité⁹ et /ou le bilinguisme de la communauté linguistique algérienne. A ce propos, Kraemer affirme dans ses recherches qu'il s'agit d'une caractéristique du lectorat algérien¹⁰.

Ainsi le lectorat algérien est bilingue, il a « la maîtrise de deux langues », cette définition de Bloomfeild met l'accent sur « la possession de deux langues » :

« ...Dans le cas où l'acquisition d'une langue étrangère est parfaite et qu'elle ne s'accompagne pas d'une perte de la langue maternelle, il y a bilinguisme ; c'est-à-dire que le locuteur possède ces deux langues au même titre que ceux pour qui elles sont la langue maternelle »¹¹.

Peut-on affirmer que le lectorat algérien « possède » ou « maîtrise » deux langues ? Ce qu'on peut avancer est que ce lectorat a la possibilité d'utiliser deux langues en alternance. A cet effet, il nous paraît que la conception de Mackey du bilinguisme selon laquelle le bilinguisme est l'utilisation en alternance de deux langues ou plus (Il est à peu près impossible de déterminer le moment où un individu devient bilingue) (Mackey, 1968, p. 555)¹² est plus appropriée dans le cas du lectorat algérien.

Bien que l'Algérie ne fasse pas partie de la francophonie institutionnelle, il ressort qu'elle est, selon un sondage réalisé par un institut algérien, le deuxième pays francophone après la France. La francophonie se manifeste notamment dans les écrits de presse (à travers l'usage exclusif du français). Recourir à l'usage de la langue française dans la presse nationale est un

⁹ La bilingualité renvoie à la connaissance et à l'utilisation de plus d'une langue par un individu.

¹⁰ Gilles Kraemer, La presse francophone en méditerranée, op. cit.

¹¹ « ...In case where perfect foreign language learning is not accompanied by loss of the native language, it results in bilinguisme, native-like control of two language ». Bloomfield. L, Language, Allen, 1935. Cité par Paulin. C, Bilinguisme et identité culturelle, in Cardey. S, Recherches en linguistique étrangère, 1994, p 118.

¹² Dubuisson, C. et R. Rancourt (1999) «Le bilinguisme sourd», conférence présentée à l'IRD, Montréal. Disponible sur le site : <http://www.unites.uqam.ca/surdite/HTML/rezums/DR99lbs.htm>

choix qui est loin d'être arbitraire. Les raisons le justifiant sont multiples. Entre autres : écrire en français est la marque d'appartenance à l'élite nationale, le français est la langue de prestige, d'ouverture sur le monde, notamment le monde francophone. Le même type d'évaluations est perceptible chez nos voisins marocains ; cela apparaît dans le discours de certains responsables de journaux tel que le rédacteur en chef marocain de l'hebdomadaire *Le journal* qui pense que :

« le français permet de transgresser les tabous politiques et sociaux » dans leurs sociétés respectives ; et « il permet d'aborder les sujets que la langue nationale exclut ou rend difficile » (par exemple la sexualité et la prostitution). La langue française est aussi considérée comme une langue "neutre", "efficace", "précise..."¹³.

Ce sont là quelques représentations du français, ou dirons-nous, à l'instar de Houdebine¹⁴ : « des manifestations du rapport du sujet à la langue »¹⁵. Ce rapport du sujet à la langue est étudié dans le cadre de l'Imaginaire Linguistique. La conceptualisation de l'Imaginaire linguistique, nous la devons à Houdebine. Ses travaux ont suscité chez nous le souhait d'effectuer une étude qui entre dans le cadre d'une recherche scientifique sur l'Imaginaire linguistique d'une communauté de locuteurs, à savoir les journalistes algériens de la presse écrite algérienne francophone.

I-Justification du choix du sujet

Il s'agit, pour notre part, de mener un travail sur l'Imaginaire linguistique (IL) des journalistes algériens de la presse écrite algérienne francophone. Etudier la langue française du point de vue de l'imaginaire qu'elle crée répond à notre premier objectif d'élaborer une typologie de l'Imaginaire des sujets dans la perspective de la théorie de Houdebine. En

¹³ Ibid.

¹⁴ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002, p.10.

¹⁵ La langue au sens de Lacan (système hétérogène) et la langue au sens de Saussure (système homogène).

d'autres termes, nous nous proposons de vérifier le modèle théorique de l'Imaginaire linguistique en tant que matérialisé par des normes objectives et subjectives. Nous nous fixons comme second objectif une esquisse sur la rétroaction de l'Imaginaire sur les usages et de surcroît le rôle de l'IL sur la dynamique linguistique.

Atteindre ces objectifs passe inéluctablement par le choix d'un tel sujet, cependant d'autres raisons le justifient. A cet effet, nous tenterons de justifier en premier lieu le choix des journalistes algériens de la presse écrite comme communauté d'observation ; et en second lieu le choix de l'approche de l'IL.

I-1-Les journalistes algériens de la presse écrite francophone

La presse écrite est le canal, par excellence, qui permet la diffusion du français en Algérie. C'est pourquoi nous considérons les journalistes algériens de la presse écrite francophone comme les agents diffuseurs de cet idiome. Ceci dit, le rôle des professionnels des médias audio-visuels n'est pas sans importance. Nous nous intéressons, particulièrement, à l'IL des journalistes algériens de la presse écrite algérienne francophone car les études concernant ce groupe sont peu nombreuses. Nous pouvons citer à ce chapitre les travaux de Baudelot¹⁶ sur l'Imaginaire linguistique dans la communication mass médiatique et ceux de Remysen¹⁷ sur les chroniqueurs canadiens. En revanche, un nombre considérable de travaux réalisés sur l'Imaginaire linguistique est mené auprès de populations dont l'échantillon est constitué de locuteurs « communs »¹⁸, de professionnels de la santé¹⁹, d'habitants d'une région²⁰, etc.

¹⁶ Corine Baudelot, « L'Imaginaire linguistique dans la communication mass-médiatique », *Enseignement et Médias*, Colloque international de l'A.U.P.E.L.F., avril 1983, SITGES, Barcelone, Paris, Didier, 1986, pp. 58-64.

¹⁷ Wim Remysen, « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniqueurs de langage dans la presse québécoise », *Langage et société*, n° 135, 2011/1, 126 pages.

¹⁸ Fouad Laroussi, « Langue, peuple et nations arabes. L'Imaginaire linguistique du locuteur tunisien », *Travaux de Linguistique* n°7, Université d'Angers, Mai 1996, pp 85-90.

¹⁹ Pascal Singy, « Un modèle linguistique au service de la santé » In Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*. Op. Cit, pp 97-102.

I-2- L'étude de l'Imaginaire linguistique

L'Imaginaire linguistique est un modèle théorique et méthodologique qui nous permet d'appréhender l'Imaginaire linguistique des enquêtés. Les attitudes et représentations linguistiques ont constitué, pendant très longtemps, le socle des études traitées en sociolinguistique et menées par un grand nombre de chercheurs qui se fixaient comme objectif l'analyse des discours sur la langue car ceux-ci sont le lieu révélateur des principales attitudes et représentations linguistiques des sujets à l'égard de la langue.

L'intérêt des recherches sur les attitudes et représentations linguistiques est indéniable. Ce genre de recherche ne saurait constituer un objectif exclusif cependant. Notons que confiner les réalités langagières, abordées à l'aide du concept : attitudes et représentations, dans trois directions de recherche²¹ mènerait à une impasse dans l'analyse des productions langagières et/ou des discours sur la(ou les) langue(s) et leur relation avec la dynamique linguistique.

Or l'IL dont l'intérêt de la démarche apparaît scientifiquement explicatif et descriptif mais aussi prédictif, inspire les recherches à en faire une application fructueuse en linguistique mais aussi dans d'autres domaines²² à savoir le domaine littéraire. Saisir les réalités langagières à travers ce concept permet de décrire les attitudes des sujets parlants en les précisant par la construction de catégorisations (typologie), et de mesurer leur impact sur l'évolution (changement) linguistique. C'est là le mérite d'une approche tant théorique que méthodologique.

²⁰ Nicolas Tsekos, « Discours épilinguistique et construction identitaire : L'Imaginaire linguistique des locuteurs d'Athènes », *Travaux de Linguistique* n°7, Université d'Angers, Mai 1996, pp 27-28.

²¹ Dalila Morsly, « Attitudes et représentations linguistiques », *La linguistique*.vol 26. Fascicule.2, 1990, p 78.

²² Citons à titre indicatif le domaine de la littérature illustré par l'article de Marc Sourdot : «Imaginaire linguistique et mise en titre » In Anne- Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*. Op. Cit., pp. 123-128.

II-Problématique

Notre projet se base sur le repérage des normes constitutives de l'Imaginaire linguistique. A travers ce travail de repérage se dessine la tentative de résoudre les interrogations qui tournent autour du rapport du sujet à la langue française, des effets de l'IL sur l'usage de cette même langue par les sujets ; ainsi que le rôle de l'IL sur l'évolution linguistique du français en Algérie.

On peut en effet formuler les questions suivantes :

Quel(s) type(s) de normes l'IL des journalistes algériens francophones de la presse écrite algérienne francophone comprend-il ?

Y-a-t-il une rétroaction de l'IL sur l'usage du français par les professionnels de l'information ?

Il s'agit, par ailleurs, de définir de quelle nature pouvait être la relation entre l'IL des sujets et leur utilisation du français. Et enfin, quel rôle l'IL des professionnels des médias joue-t-il dans la dynamique linguistique du français en Algérie et principalement le français local ? La freine-t-il ou favorise-t-il le processus d'évolution linguistique de cette langue en Algérie ?

III-Hypothèses

Une pré-enquête menée auprès de quelques journalistes algériens de la presse écrite algérienne francophone nous a révélé un discours i) valorisant la langue française ii) teinté, toutefois, de purisme iii)²³ et où apparaît le souci de se faire comprendre.

Notre réflexion tente de vérifier l'hypothèse selon laquelle les rapports imaginaires qu'entretiennent les sujets à la langue française se manifestent essentiellement par la présence de :

- normes subjectives: prescriptives, fictives, évaluatives et communicationnelles, dans leur discours (épilinguistique) sur la langue française. Ces normes constituent le premier axe,

²³ Données recueillies durant la pré-enquête relatives aux jugements de valeur sur la langue française.

subjectif, nourri de "jugement de valeur", entraînant la norme du côté de la prescription : ce qui se fait et ne se fait pas, ce qui se dit et ne se dit pas.

- normes objectives: statistiques et systémiques, patentes dans leurs productions langagières. Ces normes forment le second axe, objectif, qui renvoie à la norme comme "régularité", "mesure moyenne"²⁴, qui dans l'Imaginaire Linguistique, correspondra à la norme statistique, observable dans les usages. Elle vise à dégager ce qui est le plus couramment dit, cette régularité n'étant pas imposée du dehors, mais rendue possible par le système lui-même à l'intérieur duquel les locuteurs choisissent d'actualiser ou non telle ou telle forme. La norme statistique, c'est ce qui est « conforme aux règles du système »²⁵. La norme systémique, c'est la norme interne, celle imposée par le système.

Nous ne dirons pas que la rétroaction de l'IL sur les usages est évidente mais plutôt nécessaire, car il s'agit là du rapport intime du sujet à la langue qui se manifeste à la fois dans son discours sur la langue et dans ses pratiques linguistiques. Néanmoins, les effets rétroactifs sont complexes, de ce fait leur analyse est plus que judicieuse.

L'Imaginaire linguistique des sujets participe, d'une part, à la dynamique linguistique en ce sens que les normes communicationnelles contribuent à l'intégration, dans un premier temps, de certaines formes linguistiques □ attestées au départ dans l'usage populaire ou local □ dans le répertoire linguistique des sujets. Ceux là, dans un deuxième temps, les diffusent à travers leurs écrits de presse.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il faut dire que ce processus d'évolution linguistique, est freiné par l'attitude puriste de certains sujets.

²⁴ Anne-Marie Houdebine-Gravaud « Norme et Normes », article disponible sur le site http://imling.voila.net/Expose_hetzel.doc

²⁵ Id.

Chapitre 1

Aspects théoriques et méthodologiques

Aspects théoriques et méthodologiques

I- Aspects théoriques

I-1- Cadre théorique

Notre étude s'inscrit dans la continuité des travaux menés sur l'IL. Nous en faisons une application (ou vérification) sur les discours de professionnels de la presse écrite algérienne francophone, et tentons de dégager l'impact (ou le rôle) de l'IL sur le changement linguistique. A cet effet, et à l'instar des chercheurs dans le domaine de l'IL, notre recherche s'inscrit dans le champ d'une linguistique synchronique dynamique¹. Le point de vue synchronique dynamique s'appuie sur une recherche des manifestations et des causalités en synchronie de la dynamique de la langue à l'étude.

Sans toutefois omettre de signaler qu'elle s'oriente d'une manière timide vers une optique « folk linguistics » ou linguistique populaire et sociolinguistique.

Le point de vue folk linguistique nous permet, bien que cet axe soit insuffisamment reconnu en France (et par ailleurs en Algérie) par rapport aux domaines anglo-saxon et allemand :

- d'explorer voire définir ce qui pourrait relever du champ de la linguistique populaire dans le domaine francophone (puisque nous travaillons sur un espace et un objet francophones), par rapport à la problématique du purisme.
- de tenter une réflexion sur la validité des savoirs profanes dans le domaine linguistique et/ou sociolinguistique : que valent les intuitions, représentations, imaginaire des locuteurs profanes par rapport aux élaborations savantes des (socio) linguistes ?
- en étudiant les discours sur les normes et les représentations de la norme parmi les usagers de la langue d'essayer de découvrir dans quelle mesure le sujet enquêté est-il

¹ Ce concept est utilisé par André Martinet pour signifier que la langue n'est pas statique mais dynamique en diachronie et en synchronie.

puriste dans son discours sur la langue ? Cela nous permettra d'analyser davantage l'attitude du puriste à l'égard de la langue (une attitude normative, prescriptive et proscriptive) ;

- de découvrir ce que les journalistes – locuteurs savent ou disent concernant le langage comme le soulignent les passages ci-dessous :

« La "folk linguistics" cherche à découvrir ce que les non-linguistes savent du langage et à en tirer des enseignements sur leur théorie linguistique folk sous-jacente. »²

« [...] Nous devons nous intéresser non seulement (a) à ce qui se passe (le langage), mais aussi (b) à la façon dont les gens réagissent à ce qui se passe (avec le langage : ils sont persuadés, ou dissuadés, etc.), et (c) à ce que les gens disent (concernant le langage). Je n'écarterai surtout pas les deuxième et troisième types de comportements sous prétexte qu'ils seraient sources d'erreur. » (Hoenigswald, 1966 :20)³

Le point de vue sociolinguistique nous permet :

- d'adopter un appareillage théorique à savoir l'IL qui "se place sur un versant sociolinguistique":

"L'originalité du modèle repose donc en partie, sur le fait de se placer sur un versant sociolinguistique, tout en faisant intervenir comme pertinence de l'analyse, un critère à mi-chemin entre le linguistique (en étudiant la dynamique du français) et le sociolinguistique, à savoir les opinions, représentations, idées que les locuteurs (dans notre cas il s'agit, rappelons-le des professionnels de la presse écrite) d'une langue se font de cette langue, en les formulant dans cette langue même"⁴.

- De faire ressortir les distinctions d'âge et de sexe et de les mettre en rapport avec la dynamique linguistique.

² Denis R. Preston, Qu'est ce que la linguistique populaire ? Une question d'importance, Pratiques n°139/140, 2008, disponible sur le site : www.pratiques-cresef.com/p139_pr1.pdf

³ Cité par Denis R. Preston, Id.

⁴ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, « Norme et Normes », article disponible sur le site http://im-ling.voila.net/Expose_hetzel.doc

I-2- Cadre conceptuel

Dans notre travail sont exploités certains concepts qui présentent des problèmes définitoires. Afin de pallier ce genre de difficultés et pouvoir, ainsi, accéder à la verbalisation et/ou la manipulation d'un (ou plusieurs) concept(s) dans notre recherche, nous proposons un regard critique sur les travaux scientifiques desquels il(s) découle (nt), avant de construire son (ou leur) sens (même si cela peut paraître ambitieux à notre niveau).

Tout en survolant les recherches qui ont fait de certains de ces concepts des outillages théoriques, nous nous sommes confronté à la difficulté de circonscrire les limites définitoires de certaines notions. On retiendra ici plus particulièrement les notions considérées comme connexes ou avoisinant le concept d'IL: attitudes linguistiques, cliché, croyance, idéologie, intuition linguistique, norme, préjugé, représentations linguistiques, sentiments linguistiques, stéréotypes.

S'ajoutent à ceux-là les notions de discours épilinguistique, dynamique linguistique et purisme. Car il s'agit, dans notre travail de recherche, d'analyser l'IL des informateurs à travers leurs productions langagières et leur discours sur la langue française, l'impact potentiel de l'IL sur la dynamique du français en Algérie mais également l'attitude du puriste à l'égard de la langue.

La notion d'« attitude » tire son origine du latin « aptitudio », dont le sens premier appartient au domaine de la physique. Par la suite, il est associé à l'état mental et physique d'un individu. La psychologie expérimentale est la première science qui exploite cette notion pour en faire une notion centrale. Elle investit, par la suite, d'autres champs disciplinaires tels que : la psychologie sociale, la sociologie et la linguistique. Les auteurs, dans le domaine linguistique, ne sont pas toujours d'accord concernant la délimitation de la notion. Pour

Tsekos⁵ : « Les attitudes langagières sont celles qui ont pour objet le langage et les usages en tant qu'éléments marqueurs d'une catégorisation du réel ».

Elles correspondent, d'après Houdebine⁶, aux jugements, sentiments, idéologies linguistiques:

"à partir d'une conception de la langue comme processus infini d'homogénéisation et d'hétérogénéisation des locuteurs, une et diverse à la fois et toujours en devenir, ainsi que d'un point de vue théorique descriptif dit synchronique (Martinet), on cherche à décrire les variétés linguistiques et leurs causalités tant internes qu'externes. A cette fin les attitudes (ou sentiments ou jugements ou idéologie linguistiques) sont autant à prendre en compte que différents facteurs socio-économiques."

Paradoxalement, elle écrit, dans *Imaginaire linguistique* : « J'ai privilégié le terme *imaginaire* parce qu'il s'agit de représentations, de constructions, d'une part pour évacuer le terme d'idéologie – comme le relève fort justement S. Branca-Rosof – d'autre part pour faire entendre une référence psychanalytique »⁷.

Donc ici, elle dissocie la notion d'imaginaire de celle d'idéologie. Cette dernière est perçue par Beacco⁸ comme un équivalent de la croyance : « On nommera *idéologies linguistiques* ces ensembles de croyances qui fondent les argumentations dans les débats au sujet des langues. ». Elle équivaut, pour Alain Rey⁹, la notion de représentation.

⁵ Nicolas Tsekos, Op.cit., p 27.

⁶ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, « De l'imaginaire linguistique des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques » in Francard M. (éd), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Cahier de l'institut de linguistique de Louvain n° 19.3- 4, Louvain-la-Neuve, Peeters, pp.31-40. Citée par Cécile Petitjean, op.cit., p.59.

⁷ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, « Imaginaire linguistique », *Travaux de linguistique*, Université d'Angers, 1996, p 16.

⁸ Jean-Claude Beacco et Michael Byram, *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Division des Politiques linguistiques. Conseil de l'Europe. Strasbourg, p .24.

⁹ Cécile Petitjean, *Représentations linguistiques et plurilinguisme*, thèse de doctorat d'Etat soutenue à l'Université de Provence en 2009, p. 56.

Cette notion est différemment conçue par les chercheurs. Cependant qu'il s'agisse

- de « sentiments, opinions » selon Pierre Dumond¹⁰ :

"Les représentations proprement dites, ces dernières devant être fondées sur l'analyse du contenu et des formes de discours épilinguistique où le locuteur exprime plus ou moins directement des sentiments ou des opinions sur le langage, la langue et les contacts de langues..." ;

- ou d' « images, positions idéologiques, croyances » pour Calvet¹¹, comme il le souligne ici

" Les représentations(...) sont constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratiques linguistiques.",

les représentations linguistiques sont le produit d'un ensemble de locuteurs sur ce que les deux auteurs cités plus haut appellent respectivement : le langage, la langue, les contacts de langues, les langues en présence, les pratiques linguistiques.

Ainsi la représentation est forgée par les locuteurs, pour ce qui est des « phénomènes linguistiques ». Phénomènes qu'ils jugent, hiérarchisent, acceptent, rejettent (comme incorrects, vulgaires, familiers...) d'après Dalila Morsly¹² :

« Les locuteurs, on le sait, se forment une représentation des phénomènes linguistiques qu'ils jugent, hiérarchisent, acceptent ou rejettent (comme incorrects, vulgaires, familiers...). Cette attitude métalinguistique montre que "la conscience linguistique est structurée" en même temps que *structurante*, dans la mesure où ces représentations influent en retour sur les comportements linguistiques ».

L'on comprend à travers ce passage que l'auteure fait des représentations et des attitudes des synonymes. Pour elle les études sur les attitudes et les enquêtes linguistiques sur

¹⁰ Dictionnaire de didactique des langues.....

¹¹Jean-louis Calvet, « Insécurité linguistique et représentations. Approche historique » in J-L Calvet, M-L Moreau, (éd), *Une norme ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Didier Erudition, 1998, cité par Cécile Petitjean, op.cit., p. 56.

¹²Dalila Morsly, « attitudes et représentations linguistiques », Op. Cit., p 77.

l'intuition ou la conscience linguistique sont de même nature : « On peut considérer les enquêtes linguistiques qui recourent à l'intuition ou à la conscience linguistique comme des études d'attitudes »¹³.

C'est, incontestablement, vrai, puisque l'intuition linguistique est en linguistique la capacité du sujet parlant, qui a intériorisé la grammaire d'une langue, de formuler au sujet des énoncés émis dans cette langue des jugements de grammaticalité et d'acceptabilité. Nous pouvons ainsi dire que l'attitude et l'intuition linguistique ont un dénominateur commun : les jugement(s) émis sur la langue.

Le sentiment linguistique désigne l'intuition du locuteur natif qui lui permet de porter sur des phrases, des jugements de grammaticalité. Ainsi, il est malaisé de délimiter les frontières entre les notions : attitudes, intuition, sentiment, conscience et représentation linguistique.

Les représentations, d'après Morsly, sont repérables dans les discours non savants produits : par les locuteurs, par les institutions (scolaires, autres), par les personnes autorisées, groupements sociaux (associatifs, militants...), (...) repérables, aussi dans les stéréotypes¹⁴.

Les stéréotypes donneraient lieu, selon Yzerbyt et Schadron¹⁵, à une définition proche du sens commun:

«Une définition sur laquelle s'accorderaient la plupart des auteurs, et assez proche du sens commun présenteraient les stéréotypes comme "un ensemble de croyances partagées à propos des caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements, propres à un groupe de personnes"».

¹³ Op. Cit., p78.

¹⁴ Dalila Morsly, *Les représentations linguistiques*, voir annexe1.

¹⁵ Vincent Yzerbyt, Georges Schadron, « Stéréotypes et jugement social », In Richard Y... Bourhis, Jacques Phillippe Leyens, *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes*, Mardaga, 1999, p.129.

Les stéréotypes sont donc une sorte d'image mentale qu'un individu a d'un groupe d'individus et des individus appartenant à ce groupe. Nous retrouvons cette notion de groupe, chez Oesch-Serra et Py¹⁶, mais elle revêt un sens plus large pour atteindre celui de communauté. En effet celle-ci devient un espace où circulent les stéréotypes :

“Il s'agit de formules toutes-faites, d'éléments sémiotiques préfabriqués, de passe-partout verbaux qui circulent au sein d'une communauté donnée et qui jouent le rôle d'évidences pratiques, utilisables dans le nombre le plus grand possible de situations”.

Les auteurs font de la notion de groupe un élément charnière dans la conception des stéréotypes. Ainsi Amossy perçoit le stéréotype comme : «une croyance, une opinion, une représentation concernant un groupe et ses membres [ou alors le] préjugé désigne l'attitude adoptée envers les membres d'un groupe en question »¹⁷. Ce qui nous paraît ambigu dans cette définition est le rapport qui lie le stéréotype et le préjugé. L'auteur associe-t-il les deux notions ? Ce qui est sûr est que le préjugé est perçu par l'auteur comme une attitude adoptée envers les membres d'un groupe, sans toutefois préciser si cette attitude peut être positive ou négative. Le préjugé est une attitude négative et cette précision, nous la devons à Alport¹⁸: « Le préjugé est une attitude négative envers chaque individu membre d'un groupe uniquement motivé par son appartenance au groupe ». En revanche, Cécile Petit-jean définit

¹⁶ Oesch-Serra C. et Py B., « Le crépuscule des lieux communs, ou les stéréotypes entre consensus, certitude et doute » in *Travaux Neuchâtelois de linguistique*, n°27, 1997, pp.29-49, cité par Cécile Petit-jean, op.cit., p 52.

¹⁷ Ruth Amossy, *Stéréotypes et clichés : langue, discours et société*, Paris, Nathan Université, 1997. Cité par Alpha Ousmane Barry, « Pour une sémiotique trans-culturelle de l'écriture littéraire francophone d'Afrique », p 10, In *Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'océan indien*, Actes des Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, Dakar, 2006.

¹⁸ Alport, 1954, cité par Dora Capozza et Chiara Volpato, « Relations intergroupes : approches classiques et contemporaines, In Richard Y... Bourhis, Jacques Phillippe Leyens, *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes*, Mardaga, 1999, p 14.

le préjugé comme un jugement pré-élaboré : « La pensée préjudicative constitue un jugement pré-élaboré tenant lieu de dominateur commun à un groupe donné¹⁹ .

Qu'il s'agisse de représentation, d'attitude, de conscience, de sentiment, d'idéologie, d'intuition linguistique, de stéréotype, Houdebine préfère le terme d'Imaginaire :

« Le terme *imaginaire* a alors été préféré à celui d'*attitude* ou de *représentation* étant donné leur polysémie et en particulier celle de ce dernier terme (*représentation*), même si cette notion empruntée à la psychologie (*représentation mentale*) puis à la sociologie (*représentation collective* – Durkheim – *représentation sociale* – Moscovici) était de plus en plus utilisée en linguistique (sociolinguistique) ... »²⁰ .

Elle définit l'Imaginaire linguistique comme étant le rapport du sujet à la langue (Lacan) et à La langue (Saussure) :

« L'Imaginaire Linguistique (I.L) est donc défini comme "le rapport du sujet à la langue (Lacan) et à la langue (Saussure)". Il est repérable et repéré dans les commentaires évaluatifs sur les usagers ou les langues (versant unilingue ou plurilingue des évaluations linguistiques). Les analyses alors menées sont dites scientifiques – descriptives, objectives. Elles ont pour matériel les opinions, sentiments, attitudes, rationalisations, en un mot l'*imaginaire collectif* - comme disent les historiens des mentalités – ou l'*imaginaire personnel* »²¹ .

L'IL est constitué d'un ensemble de normes que l'auteure désigne par « les différents types de facteurs qui orientent et structurent les imaginaires à la fois sociaux et linguistiques, dont la langue est le symptôme »²²:

"La description de l'ensemble de ces attitudes suppose que soient identifiés les différents types de facteurs qui orientent et structurent ces imaginaires à la fois sociaux et linguistiques, dont la langue est le symptôme. Ces facteurs, Houdebine choisit de les appeler normes."

¹⁹ Cecile Petitjean, op. cit., p52.

²⁰ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, 2002, op.cit., p 11.

²¹ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, « *L'Imaginaire linguistique* », 1996, op. cit., p 17.

²² L'article « *Norme et normes* » d'Anne- Marie Houdebine-Gravaud est paru sur le site du laboratoire Dynalang en 2005.

En définitive, dans cette tentative de résoudre les problèmes définitoires des notions susnommées, il nous apparaît que les études de recherche sociolinguistiques auxquelles elles se rapportent nécessitent l'analyse du discours épilinguistique car il est le lieu révélateur des jugements que les locuteurs portent sur la (ou les) langue(s). Ainsi les représentations linguistiques sont repérables dans le discours épilinguistique comme le mentionne Morsly : « les représentations linguistiques sont repérables à travers les activités épilinguistiques qui sont un ensemble de discours que l'on tient sur les langues »²³.

Ces discours témoignent certes du savoir profane des locuteurs sur la langue mais aussi des différentes positions envers tel ou tel usage de la langue. Tel usage est prescrit, tel autre est proscrit...Ce type d'attitudes peuvent émaner du purisme linguistique qui s'explique par l'observation rigide et l'insistance de la pureté dans la langue. Existe-t-il des langues pures, immuables et homogènes? Ce que nous pouvons affirmer est que les puristes soutiennent l'idée d'une langue immuable, stable, homogène et sans variations linguistiques. Alors on peut, à ce stade, s'interroger sur les implications que peuvent avoir cette prise de position sur la dynamique linguistique.

I-3- Cheminement de la réflexion sur les représentations linguistiques/ l'IL :

Des opinions, représentations linguistiques... à l'IL

Les études qui se sont inscrites dans le domaine des attitudes, représentations, sentiments, opinions et imaginaire linguistiques sont nombreuses. Citons par ailleurs celles de Labov (1966), Bernstein (1971), Trudgill (1974), Gueunier (1978), Milroy (1980), Tabouret-Keller (1981), Houdebine (1982), Boyer et Peytard (1990). Compte tenu de leur apport considérable dans le champ disciplinaire linguistique et sociolinguistique, des chercheurs universitaires

²³ Dalila Morsly, *Les représentations linguistiques*, Op.cit. voir annexe 1

consacrent une partie importante de leur recherche à l'exposé fructueux de l'état des lieux des études citées supra. Citons, à titre d'exemple, l'universitaire Cécile Petitjean qui est revenue longuement sur la notion de représentations linguistiques et les études relatives à celle-ci, dans sa thèse de doctorat. Faisant référence à Petitjean, nous allons tenter de redessiner "l'itinéraire" qu'ont suivi les travaux relatifs aux représentations linguistiques.

Les recherches sont réparties en trois étapes:

La première étape s'étale des années 1960 aux années 1980. A cette époque les représentations sont traitées sans être nommées. On parle alors d'opinions des locuteurs (Trudgill), de sentiments linguistiques (Bernstein), d'insécurité linguistique (Labov), ou encore d'attitudes, sentiments, opinions, visions, images selon Gueunier. Il s'agit pour Milroy d'attitudes, idéologie sous jacente et valeur affective.

La deuxième période est celle allant des années 1980 aux années 1990. Les travaux de Houdebine et Tabouret-Keller constituent des enjeux méthodologiques des plus importants. Ils ont par ailleurs mené des réflexions très poussées sur la notion de représentations linguistiques. C'est à ce moment précis que les représentations linguistiques sont identifiées. L'identification des représentations linguistiques est, sans conteste, suivie de la dénomination spécifique.

La troisième période qui débutera les années 1990 est celle de la dénomination spécifique. Non seulement voit - elle apparaître cette notion mais celle-ci y est aussi délimitée avec les travaux de Boyer et Peytard.

Durant la deuxième période émergent des recherches qui jouent le rôle d'accélérateurs dans les réflexions relatives à la notion de représentations linguistiques. Il s'agit des études menées par Houdebine qui a préféré au concept de représentations linguistiques celui d'Imaginaire linguistique. Avec les représentations et attitudes linguistiques, on abordait les pratiques

langagières dans trois directions de recherche²⁴ qui correspondent aux aspects de l'activité métalinguistique des locuteurs suivants:

- évaluation et jugement de productions langagières;
- discours sur la langue;
- désignation de la langue.

Le concept d'Imaginaire linguistique permet non seulement une catégorisation des jugements □ pour reprendre le terme de Morsly □ des locuteurs pour ce qui est des phénomènes linguistiques, son auteur(e) tente de dégager l'interaction entre les normes catégorisées et les usages. Ainsi est dégagé l'impact de l'Imaginaire sur la dynamique linguistique.

I-4- Divergence, convergence ou continuum entre les auteurs sur la (ou les) notion(s) de représentations, attitudes linguistiques, norme, Imaginaire linguistique...?

Saussure définit la langue comme un système de signes linguistiques et une institution sociale :

« La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement », « elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu par son pouvoir coercitif : elle est le produit que l'individu enregistre passivement », « et il ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier »²⁵.

Cette conception de la langue a conduit les chercheurs à réfléchir sur la langue et son (ou ses) usage(s). Les recherches sur la langue du point de vue de son (ou ses) usage(s) s'inscrivent dans plusieurs terrains d'investigation: ceux de la variation linguistique, des contacts de langues, d'aménagement linguistique... et notamment ceux des représentations et attitudes

²⁴ Dalila Morsly, « Attitudes et représentations linguistiques », op.cit., p.78.

²⁵ Ferdinand De Saussure, *Cours de linguistique générale*, ENAG, 1990, pp 30-31.

linguistiques. Les concepts chers aux auteurs qui s'orientent vers ce dernier champ de recherche sont : représentations, attitudes linguistiques et norme(s).

Celui-ci, souvent utilisé pour rendre compte des attitudes, représentations linguistiques des sujets parlants sur la langue et ses usages, comme le souligne Boucherit dans son article²⁶, en faisant référence à Rey, est "ambigu", "malaisé à définir" et "polysémique".

Houdebine²⁷ n'hésite pas, aussi, à réfuter les termes « attitudes » et « représentations linguistiques » en raison de leur "polysémie" (Houdebine, 2002 : 11).

Néanmoins ces concepts, demeurant opérationnels en sociolinguistique, ont permis à Labov de comprendre le phénomène d'insécurité et de culpabilité linguistiques et ceci à travers la valorisation des sujets des formes de prestige et leur dévalorisation de leur(s) propre(s) forme(s).

Pour Houdebine, la notion de représentation est classée dans son modèle théorique, à savoir celui de l'Imaginaire Linguistique, comme elle le souligne ici:

"Le modèle adopté permet donc de classer ces éléments (représentations, sentiments, évaluations spontanées ou recherchées par enquêtes ou entretiens) des fictions puristes (...) aux fictions esthétisantes (...), avec l'accent mis sur le communicable (...)."28

Si pour elle la notion de représentation est un élément classable dans son modèle théorique, qu'en est-il de la notion de norme, notion pilier dans ce modèle, et qui constitue «le point d'articulation névralgique de la théorie de l'IL"?

²⁶ Aziza Boucherit, « Normes, représentations, idéal, imaginaire linguistique ? » In Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, op.cit., p25.

²⁷ Même si par moments elle en fait des équivalents du concept Imaginaire linguistique.

²⁸ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, op.cit., p.12.

Boucherit²⁹ a fourni un exposé approfondi sur cette notion tout en s'appuyant sur les travaux de certains chercheurs tels que Hjemslev, Coseriu, « Le cercle linguistique de Prague », Troubetzkoy et Denise François.

Comme cette notion est centrale dans la théorie de l'IL, essayons de saisir le sens qu'elle véhicule chez les auteurs susnommés qui ont mis en avant, dans leur appréhension de l'objet "langue", norme-charnière, norme-moyenne, norme-système, norme-évaluation.

Nous nous servirons de ces notions pour suivre l'évolution théorique du concept « Norme », d'une part et de l'autre part pour montrer que les divergences et/ou les convergences autour de ce concept peuvent révéler un continuum ou un aboutissement vers l'IL . A ce propos, il faut noter que notre souci n'est pas de comparer les acceptions de "Norme", quoique cela puisse être utile pour saisir l'orientation qu'a pu donner cette notion aux recherches linguistiques.

Pour Hjemslev et Coseriu la norme est un élément charnière car il permet l'articulation entre langue et parole. Ainsi Coseriu souligne que la norme est « un concept intermédiaire entre système (langue) et parole, la norme est à la fois individuelle (transgression) et sociale (obligation) c'est un phénomène régulateur »³⁰.

Norme-système recouvre chez Troubetzkoy³¹ l'acception d'une norme équivalente au système. Au sens de Houdebine, il s'agit des normes que le système "impose" ou "propose" (c'est ce qui est appelé normes systémiques tel : l'accord du participe passé d'un verbe - employé avec l'auxiliaire avoir- avec le COD lorsque celui-ci est placé avant le verbe (cas de la langue française)).

²⁹ Aziza Boucherit, « Normes, représentations, idéal, imaginaire linguistique ? », op.cit., pp. 25- 30.

³⁰ Aziza Boucherit, op.cit., p26.

³¹Nicolas Sergueevitch Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1986, p.3, cité par Aziza Boucherit, p.26.

En ce qui concerne la norme-évaluation, Bouchrit considère que les normes subjectives sont à rapprocher de celle-ci : « Ces normes subjectives sont à rapprocher de norme-évaluation et s'opposent aux normes objectives »³² Si on considère norme-évaluation au sens de normes subjectives, cela nous amène à renvoyer la notion norme-évaluation à celle de normes évaluatives: auto-évaluatives, évaluatives des usages environnants dans la théorie de l'IL.

Egalement Houdebine³³ revient, minutieusement sur le concept de norme et dresse un état des lieux de cette notion, tout en retraçant son histoire :

« *Norme* entre dans la langue française vers 1170 mais est rare avant la fin du XV^{ème} siècle disent Bloch et Wartburg. *Norma* en latin signifie <équerre> et *normalis* = *normal* (relevé vers 1759) <droit>, <fait à l'équerre>. *Normatif* " qui contient (...) l'impératif et l'appréciatif" (*Vocabulaire de la Philosophie* de Lalande) ne s'introduisant qu'au XIX^{ème} siècle (1868) ainsi que *normalité* et *normalisation*. (1873), *normativité* (1949) ».

Et l'expliquant avec référence à certains auteurs tels que Martinet, Coseriu, Labov, etc.

comme le montrent les passages ci-dessous³⁴ :

« *Norme* peut en effet être interprétée également du côté de la description des usages quand il s'agit de dégager des *normes descriptives*, *objectives* et non *prescriptives*. Comme l'a fait remarquer Martinet en privilégiant le terme de *syntaxe* à celui de *grammaire*, pour mettre l'accent sur cet aspect de mise au jour descriptive du fonctionnement d'un système, ses *normes internes* »

« Le terme de *norme fonctionnelle* vient déployer ces aspects de la notion, en tenant compte et de la norme systémique et de celle des "bons usages", et littéraires et contemporains. Ce fut la position de l'École de Prague (années 1930-50) s'engageant dans la standardisation-normalisation ou codification de la langue tchèque moins prescriptivement que "normalement" ».

³² Aziza Boucherit, op.cit., p28.

³³ Dans son intervention à la cérémonie de remise du diplôme de docteur Honoris Causa de l'Université de Suceava (Roumanie). Le texte : Norme et normes qui correspond à cette intervention est disponible sur le site : http://w3t.shs.univ-paris5.fr/article-imprim.php3?id_article=105

³⁴ Dans son intervention à la cérémonie de remise du diplôme de docteur Honoris Causa de l'Université de Suceava (Roumanie). Le texte : Norme et normes qui correspond à cette intervention est disponible sur le site : http://w3t.shs.univ-paris5.fr/article-imprim.php3?id_article=105

Elle nous révèle la polysémie de ce concept dont elle défend l'utilisation au singulier :

« En conclusion donc que retenir ? Tout d'abord la polysémie du terme *norme* donné au singulier (...) REGLE: A éviter donc l'usage de ce terme au singulier »

A travers ce bref discours sur la notion de « norme », d'une part, il nous apparaît que les divergences qui furent suscitées par les acceptions de cette notion (Norme-charnière/Norme-système/Norme-moyenne/Norme-évaluation) ont permis à certains auteurs de les exploiter pour développer et préciser davantage leur appareillage théorique. D'autre part, il nous est permis de retenir la définition de norme-système et de norme –évaluation comme acceptions d'appui dans notre travail, en ce sens que ces dernières s'inscrivent dans la théorie de l'IL, un modèle qui fonctionne autour des normes objectives et subjectives.

I-5- La théorie des représentations linguistiques :

I-5-1- Généralités et définitions :

La sociolinguistique exploite la conception de la langue comme phénomène social pour étudier les rapports entre la (ou les) langue(s), ses locuteurs et la société. Dans cette science apparaissent des courants théoriques dont l'objectif est l'étude des phénomènes linguistiques en tant que pratiques sociales (Boudreau, Dubois et d'Entremont, 2008)³⁵. Les représentations linguistiques comme le signalent Stéphanie Melanson et Marianne Comier, font partie intégrante de ce courant :

« Un domaine important de ce courant s'intéresse aux représentations linguistiques (Blanchet et Robillard, 2003; Calvet, 1999; Klinkenberg, 2001) qui se composent de croyances relativement stables que les locuteurs se construisent au sujet de leurs pratiques linguistiques à la suite de leurs expériences avec la langue dans divers contextes sociaux.

³⁵ Cités par Stéphanie Melanson et Marianne Comier, « Représentations linguistiques d'élèves du secondaire à l'égard de la langue dans les contextes familiaux, scolaire et en science », *Education francophone en milieu minoritaire*, vol 5, 2010, pp 3-4.

Ces croyances déterminent les évaluations que les locuteurs font de leur propre langue, de même que leurs attitudes envers les langues »³⁶.

Ainsi les études sociolinguistiques se préoccupent non seulement, des comportements linguistiques (comment les gens parlent-ils ?) mais aussi des attitudes ou représentations vis-à-vis de la langue (comment pensent-ils parler ? que pensent-ils de leur(s) façon(s) de parler et de celles des autres groupes linguistiques ?). L'étude des attitudes s'est considérablement développée depuis les travaux de Lambert (1960) et Labov (1976). Même si ces études sont relativement récentes, leur rôle dans le changement linguistique et la variation est aujourd'hui très reconnu.

La notion de représentation évoquée pour la première fois par Durkheim³⁷ est véritablement élaborée par Moscovici³⁸. D'ailleurs Boyer ne manque pas de le signaler :

« On peut raisonnablement considérer que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage, il convient de situer la problématique des « représentations » par référence à son champ disciplinaire originel : la psychologie-sociale. »³⁹.

Il reprend Jodelet pour définir la représentation sociale :

« Une forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet », « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989 : pp. 43 et 36)⁴⁰.

³⁶ Ibid.

³⁷ Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche, 1991. Cité dans « Concept de représentation sociale » disponible sur le site www.serpsy.org

³⁸ Serge Moscovici, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF 1961 (2^e éd. 1976). Cité dans « Concept de représentation sociale » disponible sur le site www.serpsy.org

³⁹ Henri Boyer, *Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie*. In: *Langue française*. N°85, 1990. p102.

⁴⁰ Ibid.

Tout en investissant le domaine de la sociolinguistique, les représentations linguistiques sont sujettes à plusieurs conceptions. Pour certains auteurs tels que Boudreau, Dubois, d'Entremont et Calvet les représentations linguistiques « se construisent essentiellement dans le discours (Boudreau, Dubois et d'Entremont, 2008; Calvet, 1999) »⁴¹. Il faut noter qu'elles sont, également, fortement influencées par le vécu sociolinguistique des individus comme le soulignent Boudreau et Perrot : « Incluant l'ambiance linguistique et culturelle dans le milieu familial, scolaire et social et les perceptions des individus concernant le statut de leur langue, le vécu sociolinguistique des individus influence leurs représentations linguistiques » (Boudreau et Perrot, 2005; Gee, 2008)⁴².

Les représentations linguistiques sont, par ailleurs, liées aux pratiques linguistiques. Elles découlent des pensées, évaluations que se font les locuteurs de leur langue en rapport avec les autres langues :

« Les représentations linguistiques se façonnent selon ce que les locuteurs pensent de leurs pratiques linguistiques, comment ils évaluent leurs pratiques linguistiques par rapport à celles des autres et comment ils évaluent leur langue en rapport avec les autres langues (Calvet, 1999) »⁴³.

Tout compte fait, nous pouvons avancer que les représentations linguistiques constituent une pensée partagée par un ensemble de locuteurs au sujet de leur langue par rapport à d'autres langues. Cependant chez Guenier le terme « pensée » ne rend pas compte du phénomène représentationnel. En effet, il considère les représentations linguistiques comme :

⁴¹Cités par Stéphanie Melanson et Marianne Comier. Op. Cit. pp 3-4.

⁴² Cités par Stéphanie Melanson et Marianne Comier. Op. Cit. pp 3-4.

⁴³ Ibid.

« Une forme courante (et non savante) de connaissance socialement partagée qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels »⁴⁴.

Peut-on dégager ici un sens proche de celui des stéréotypes ? Effectivement le sens que donne Guenier aux représentations linguistiques est proche de la conception des stéréotypes déjà présentée. Pour désigner le phénomène représentationnel Branca-Rosoff⁴⁵ parle, également, " d'opinions stéréotypées".

S'inscrivant dans une sociolinguistique des représentations, les auteurs examinent, dans leurs travaux sur les représentations linguistiques, selon diverses approches, les questions relatives aux idiomes, aux représentations auxquelles ils donnent lieu, et aux phénomènes d'insécurité linguistiques que celles-ci génèrent :

« En s'inspirant des travaux de Bourdieu (1982) et de Labov (1972), Francart (1997) explique que, souvent, à la suite des comparaisons qu'ils font entre eux mêmes et d'autres catégories de locuteurs, les individus peuvent se construire des représentations linguistiques négatives, car ils perçoivent un écart entre leur parler et celui d'un autre groupe qu'ils se représentent comme étant plus légitime. Le constat de disparités et la construction de représentations linguistiques négatives peuvent générer des insécurités linguistiques »⁴⁶.

Houdebine, qui ne distingue pas entre imaginaires, croyances, attitudes, représentations, opinions considère que :

« L'analyse de l'imaginaire linguistique, des imaginaires, attitudes, représentations, opinions, croyances, etc., tous ces termes se valent venus d'ici et là, qui tentent de cerner ce champ, a pour principal objectif, selon

⁴⁴ Henri Guenier, " Représentations linguistiques" in Marie-Louise Moreau. *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Liège, 1997, p. 146.

⁴⁵ Sonia Branca Rosoff, "Les imaginaires des langues" in Henry BOYER. *Sociolinguistique, territoire et objets*, Paris: Delachaux et Niestlé, 1996, p.82.

⁴⁶ Ibid.

moi, de permettre de dégager une partie de causalité de la dynamique linguistique et langagière »⁴⁷.

Ce sont pour elle « des facteurs susceptibles d'influencer l'évolution des usages: c'est-à-dire des indicateurs, indices, indexes de changement linguistique. »⁴⁸.

I-5-2- Approches théoriques et méthodologiques des représentations et /ou attitudes linguistiques

2-1- La théorie des prédiscours

Cette approche récente se focalise sur la notion de « prédiscours » dans l'analyse des attitudes langagières des locuteurs comme le souligne Vicari⁴⁹ :

« Il s'agirait de montrer l'intérêt que la notion de *prediscours* de M.-A. Paveau (2006), issue de l'analyse du discours, peut revêtir dans le cadre des analyses des attitudes des locuteurs ordinaires sur la langue française, et notamment dans la prise en compte de la dimension cognitive des attitudes une analyse prédiscursive des commentaires métalinguistiques des locuteurs ordinaires, issus des rubriques des courriers des lecteurs du *Monde* et du *Figaro*, ainsi que de plusieurs sites Internet ».

D'autres approches ont profité aux chercheurs pour appréhender le phénomène des représentations linguistiques. Cette étude qui, il faut le mentionner, passe par le recueil des représentations linguistiques à partir des phénomènes linguistiques et comportements langagiers où elles sont susceptibles d'apparaître, peut entreprendre deux types d'analyse : l'observation des attitudes et comportements linguistiques des locuteurs et l'étude des discours épilinguistiques.

⁴⁷ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, " Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique" in Cécile Canut, *Imaginaires linguistiques en Afrique*, L'Harmattan. 1998, p. 23.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Stefano Vicari, Analyse prédiscursive des attitudes linguistiques et folk linguistique In Actes du colloque international de Montpellier : *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, 2009, p.84.

2-2- L'observation des attitudes et comportements linguistiques des locuteurs

L'analyse des productions linguistiques des locuteurs et leurs réactions vis-à-vis de (ou des) l'usage(s) de (ou des) la langue(s)⁵⁰ ou face à un discours et comportement langagier est véhiculaire d'informations sur les représentations linguistiques. Citons, à titre d'exemple, le choix d'un locuteur quant à l'utilisation d'un idiome dans une situation conversationnelle. On sait, pertinemment, que le choix est déterminé par les paramètres conditionnés par l'interaction, cependant les facteurs représentationnels constituent un élément charnière dans le recours à un usage donné. Dans une interaction verbale, un locuteur natif de Djelfa⁵¹, dont le contenu représentationnel relatif à la langue française est caractérisé par une certaine stigmatisation, voire même « stéréotypisation » corroborée par une image négative de la langue française chez ce dernier (« langue de l'ennemi ») exclut le recours à cette langue, même si son interlocuteur⁵² (francophone) en fait l'usage. L'examen des réactions du locuteur djelfaoui au passage d'un code à l'autre (de l'arabe vers le français) chez son interlocuteur survenu au cours de la conversation est également susceptible de nous renseigner du fait qu'il n'adhère pas à ce changement de code.

Même si les données dégagées par de telles observations peuvent amorcer l'étude des représentations, elles ne constituent, nullement, un corpus de recueil du fond représentationnel. A cet effet, il y a lieu de s'orienter vers l'étude des discours épilinguistique.

⁵⁰ Il y a lieu d'évoquer ici le cas des représentations linguistiques dans une situation de plurilinguisme.

⁵¹ Djelfa est une région située dans l'Est algérien, plus précisément dans les hauts plateaux.

⁵² Nous citons, ici, notre propre expérience. Le locuteur de Djelfa nous impose, par sa stratégie discursive, la langue de l'interaction, à savoir l'arabe.

2- 3-L'étude des discours épilinguistiques

Cette approche est la plus courante en sociolinguistique pour penser les représentations linguistiques. Il s'agit de dégager, dans un discours⁵³, les représentations linguistiques où elles se manifestent. Ce discours laisse paraître l'expression de sentiments, d'opinions, de jugements sur la langue, les variétés de la langue, le plurilinguisme, les contacts de langues... donc ce sont des discours, comme l'affirme Guenier⁵⁴ : « où le locuteur exprime plus ou moins directement des sentiments et des opinions sur le langage, la langue et les contacts de langues ». Ce sont, également, des faits discursifs relatifs à des jugements portés par les locuteurs sur les pratiques linguistiques, comme le note Bulot⁵⁵ dans cet extrait :

« Dès lors, qu'il s'agisse d'attitudes linguistiques et/ou langagières, voire de pratiques linguistiques attestées ou non, le terme **'épilinguistique'** associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs aux jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques⁵⁶ ».

Il existe plusieurs types de discours où apparaissent les représentations linguistiques. Qu'ils s'agissent de discours "mythique"⁵⁷, "stéréotypé"⁵⁸, ou de discours relatifs aux dénominations des langues comme le souligne Beacco⁵⁹ :

⁵³ Le discours peut être sur la langue, les usages de cette langue, les contacts de langues, le plurilinguisme, etc.

⁵⁴ Nicole Guenier, « Représentations linguistiques ». In Marie-Louise Moreau, 1997, op.cit., p. 249.

⁵⁵ Thierry Bulot, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine » *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, 2005, p. 221.

⁵⁶ Thierry Bulot note que cette acception est celle proposée initialement par Lambert-Félix Prudent (1980).

⁵⁷ Dalila Morsly, *Les représentations des langues en contact plurilingue. Cours de postgraduation*. Université de Constantine. 20-21 avril 2003.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Jean-Claude Beacco et Michael Byram, Les idéologies linguistiques et le plurilinguisme. *Le français dans le monde* [en ligne], 2001, n°314. Disponible sur le site: <http://www.fdlm.org>

« Dans les discours ordinaires, on peut être amené à mettre en circulation des représentations très dépréciatives des langues autres et de leurs locuteurs, à travers la dénomination des langues, la désignation de caractéristiques de celles-ci »,

l'analyse des représentations linguistiques dépistées dans ces genres de discours peut être abordée, selon Morsly⁶⁰, sous trois aspects :

1-L'aspect du contenu : L'analyse du contenu du discours épilinguistique repose sur le relevé des représentations linguistiques, qui seront abordées de manière qualitative (thématique) et/ou quantitative (statistique) ;

2-L'aspect discursif : Il relève de la discipline de l'analyse du discours. Cette analyse est transdisciplinaire car il est question de désigner ou d'établir « les divers genres discursifs exploités par les différentes communautés linguistiques pour véhiculer leurs représentation »⁶¹ ;

3- L'aspect stylistique ou rhétorique : Le discours épilinguistique peut être métaphorique, hyperbolique, etc. A ce propos, Guenier⁶² met en évidence quatre figures essentielles et constitutives du discours des locuteurs, à savoir la métaphore, l'hyperbole, la métonymie et l'antithèse.

2-4- La méthode du locuteur masqué

Selon Fishman⁶³

« La sociolinguistique se penche sur une série de problèmes : l'intervention au sein d'un groupe, et le fait d'appartenir à un groupe plus large, l'usage linguistique et l'attitude linguistique... » (Fishman, 1971, p35).

⁶⁰Dalila Morsly, 2003, Op. cit., Voir annexe1.

⁶¹ Nicole Guenier, 1997, Op. cit., p. 249.

⁶² Ibid.- p. 250.

⁶³ Cité par Dominique Lafontaine, *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Mardaga, 1986, p22.

Les attitudes linguistiques deviennent alors un domaine de prospection en sociolinguistique. Des sociolinguistes tels que Labov (1976) et Trudgill (1975)⁶⁴ ont étudié les attitudes linguistiques. Ils ont recouru, pour ce faire, à la méthode du locuteur masqué.

La méthode du locuteur masqué a été, initialement, utilisée par Lambert⁶⁵ (1960) dans sa recherche sur les attitudes des anglophones et des francophones à l'égard de l'anglais et du français. Le principe de cette méthode s'appuie sur le fait de

« faire écouter aux juges des paires d'enregistrements contrastés d'un point de vue linguistique. On demande ensuite aux juges d'évaluer les locuteurs sur des échelles relatives à la personnalité ou au statut social...Les enregistrements couplés sont le fait d'un seul locuteur parfaitement bilingue. »⁶⁶

Recourant à cette technique, Labov dégage les évaluations ou attitudes des New-yorkais quant à l'emploi des variations du /R/⁶⁷

I-6- Le modèle théorique de l'Imaginaire Linguistique

I-6-1- Revue de littérature

La notion d'Imaginaire Linguistique apparaît pour la première fois dans la littérature linguistique en 1975. Houdebine a conceptualisé cette notion lorsqu'elle menait des recherches sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional dans le cadre d'une thèse de doctorat d'Etat. Depuis, ce concept devenu modèle théorique, qui a fait l'objet de plusieurs remaniements (Houdebine 1978, 1982, 1983 et 2000), a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs. Entre autres: Evangelia Adamou (*Le rôle de*

⁶⁴ Dominique Lafontaine, Op.cit., p22.

⁶⁵ Dominique Lafontaine, op.cit., p.25.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Ibid. P50.

l'imaginaire linguistique dans la néologie scientifique à base grecque en français)⁶⁸, Alexie Pikhodkine (*Lexique régional et imaginaire linguistique : instabilité évaluative? Le cas du français parlé en pays de Vaud*)⁶⁹, George Kassai (*L'imaginaire linguistique du puriste*)⁷⁰, Marc Sourdot (*Imaginaire linguistique et mise en titre*)⁷¹...Nous n'allons pas faire ici l'inventaire des travaux réalisés dans le domaine de l'IL car la liste serait longue. Nous tâcherons en revanche d'élaborer un bref état des lieux de la notion et du modèle.

La littérature qui traite de l'IL nous expose, d'abord, un modèle théorique qui est construit autour d'un ensemble de normes (objectives, subjectives) par lequel s'exprime la préoccupation de donner la possibilité au sujet enquêté de s'évaluer (son usage de la langue) et d'évaluer l'Autre (c'est un usage environnant) à travers la langue. Ensuite le modèle est enrichi suite aux remaniements opérés en 1978 et 1982. Les refontes effectuées en ces deux temps font apparaître une démultiplication des normes objectives en normes systémiques et statistiques et des normes subjectives en normes prescriptives, fictives, communicationnelles et évaluatives. Et enfin avec ce modèle naît le besoin d'appréhender la dynamique linguistique. Le rapport qui lie l'IL à la dynamique linguistique s'explique par la présence de répercussions que peut avoir l'IL sur les usages déterminant ainsi leur évolution. Adamou⁷² ne manque pas de souligner à ce sujet:

« L'Imaginaire linguistique propose d'intégrer à l'étude l'examen des causalités subjectives. L'objectif est non seulement d'explorer le rapport intime du sujet parlant à la langue, ce qui est proprement désigné par le

⁶⁸ Evangélie Adamou, *La linguistique* 1/2003, vol.39, p.97-108.

⁶⁹ Anne- Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*. Op. Cit., pp.49-54.

⁷⁰ *Ib.* pp.61-65.

⁷¹ *Ib.*, pp.123-128.

⁷² Evangelia Adamou, « Le rôle de l'imaginaire linguistique dans la néologie scientifique à base grecque en français, *La linguistique*, P.U.F, Op. Cit, pp.97-108.

terme *imaginaire linguistique* [3]⁷³, mais aussi de faire ressortir les répercussions que l'imaginaire linguistique peut avoir sur les usages et le système linguistique ».

Et par ailleurs, le phénomène de la dynamique, créativité ou inventivité linguistiques, abordé à travers l'IL, est rendu intelligible.

Ce modèle qui continue d'inspirer les chercheurs, et donner lieu à des enquêtes, se voit transposé sur un objet culturel⁷⁴: le cinéma français. Il est, également, mis en relation avec: la publicité⁷⁵ (réflexions de Karine Berthelot-Guiet qui émergent de sa description lexicographique d'un apport de la publicité à la parole quotidienne), ou encore appliqué à des concepts comme : le social, l'idéologie⁷⁶ (Denis Costaouec).

Des questionnements autour de sa stabilité sont soulevés. Adamou tente de les résoudre dans sa recherche « De la stabilité de l'Imaginaire Linguistique »⁷⁷: "Une analyse d'entretiens réalisés à propos de dénominations (à base grecque ou autochtone en français contemporain) met en évidence la possibilité de stabilité ou de fluctuation de ces attitudes (on parlera de stabilité ou de fluctuation attitudinale). Il s'agit également de montrer comment la fluctuation attitudinale est fonction de l'Imaginaire Linguistique et ne résulte pas de la pression de

⁷³ Evangelia Adamou note ici la distinction, par l'emploi de la minuscule, entre imaginaire linguistique (ensemble de représentations linguistiques des sujets parlants) et le modèle théorique d'Imaginaire linguistique auquel il a donné son nom.

⁷⁴ Pauline Escande, « L'Imaginaire comme semiosis sociale ». Semio2007 Les interfaces disciplinaires, des théories aux pratiques professionnelles disponible sur le site : <http://afssemio.com/semio2007/spip.php?article34>

⁷⁵ Karine Berthelot-Guiet, « Imaginaire linguistique et publicité : Quand le message publicitaire participe à la stigmatisation d'une langue fautive » In Anne- Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire Linguistique*, op.cit., pp.83-88.

⁷⁶ Denis Costaouec, « Le social, l'idéologie et l'Imaginaire linguistique » In Anne- Marie Houdebine-Gravaud Anne-Marie, *L'Imaginaire linguistique*. Op. Cit., pp 141-146.

⁷⁷ Evangélie Adamou, « De la stabilité de l'Imaginaire Linguistique », *Langage & société* 2002/1, n° 99, p. 77-95. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LS&ID_NUMPUBLIE=LS_099&ID_ARTICLE=LS_099_0077

l'interaction : cette démonstration s'appuie sur l'analyse de divers types de fluctuations attitudinales (sollicitées et spontanées, selon l'homogénéité ou l'hétérogénéité des objets et des circonstances du discours)".

Enfin, certains chercheurs se servent du cadre théorique de Houdebine pour en faire une application fructueuse sur un corpus écrit. Citons, à titre d'exemple, Wim Remysen⁷⁸, qui est non seulement un des rares chercheurs à adopter la grille d'analyse de Houdebine pour l'analyse des corpus écrits, mais qui a de plus le mérite de proposer une réflexion critique dudit modèle et de mettre l'accent sur ce qu'il appelle les normes identitaires:

"Si Houdebine n'exclut pas la possibilité d'étudier l'imaginaire linguistique à partir des corpus écrits, les applications à cet égard sont encore rares. Pour notre part, nous avons utilisé le modèle dans le cadre d'un corpus écrit, les chroniques de langage (...) La spécificité du discours des chroniqueurs nous a amené à redéfinir certains types de normes et à apporter quelques modifications à leur catégorisation. Par exemple, étant donné le contexte sociolinguistique particulier des chroniqueurs canadiens-français nous avons eu à nous pencher sur une catégorie de normes encore peu exploitée dans les travaux consacrés au modèle, celle de normes identitaires."

Ce bref exposé sur l'état des lieux des travaux sur l'Imaginaire Linguistique nous permet de :

- 1-situer notre recherche dans cette panoplie des études sur l'IL ;
- 2-nous inspirer de ces investigations pour faire une application fructueuse de l'IL dans un autre contexte, à savoir le contexte algérien ;
- 3- limiter notre recherche à l'examen des normes objectives et subjectives et également au rôle de l'IL dans la dynamique du français d'Algérie.

⁷⁸ Wim Remysen, L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : l'exemple des chroniqueurs de langage canadiens-français, Actes du colloque international de Montpellier : *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, 2009.

2-2-L'Imaginaire linguistique – normes objectives et subjectives :

Il s'agit dans ce tableau d'une typologie des normes travaillée en deux temps (1978 pour les normes subjectives et 1982 pour les normes objectives). Contrairement au tableau précédent, celui-ci est caractérisé par l'apparition des normes objectives et subjectives. Les normes objectives se subdivisent en normes systémiques et statistiques. Les normes subjectives sont réparties en quatre sous-types : les normes prescriptives, les normes fictives, les normes communicationnelles et les normes évaluatives. Houdebine⁸⁰ nous le présente comme suit :

1- NORMES OBJECTIVES (1982)

(dégagées par la description des productions des locuteurs aux niveaux linguistiques considérés par l'étude).

1-1 Normes systémiques

Dégagées à l'aide d'une étude clinique des productions d'un ou deux idiolectes (1^{ère} mise au jour de la structure linguistique, dans le cas de langues non encore décrites).

1-2 Normes statistiques, ou 1-1 (cas de langues déjà décrites)

Mise au jour de la langue comme cooccurrence d'usages (l'une langue) par des analyses d'enquêtes menées sur des groupes de locuteurs.

Repérage des comportements convergents, divergents, et périphériques.

Analyse des variétés co-occurentes.

Contrôle des normes systémiques (dans le cas de langues non encore décrites).

2- NORMES SUBJECTIVES (1978)

2-1 Normes prescriptives :

Une langue idéale, ou un idéal puriste avec étayage de discours antérieurs par exemple tradition grammaticale, prescription scolaire, etc.

⁸⁰ Anne-Marie Houdebine Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, 2002, p. 20

2-2 Normes fictives :

Un idéal de langue non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel, idéal « subjectif » ou « pratique ».

2-3 Normes communicationnelles⁸¹ (1983)

Accent mis sur la compréhension, l'intégration au groupe, etc.

2-4 Normes évaluatives :

2-4-1 auto-évaluative

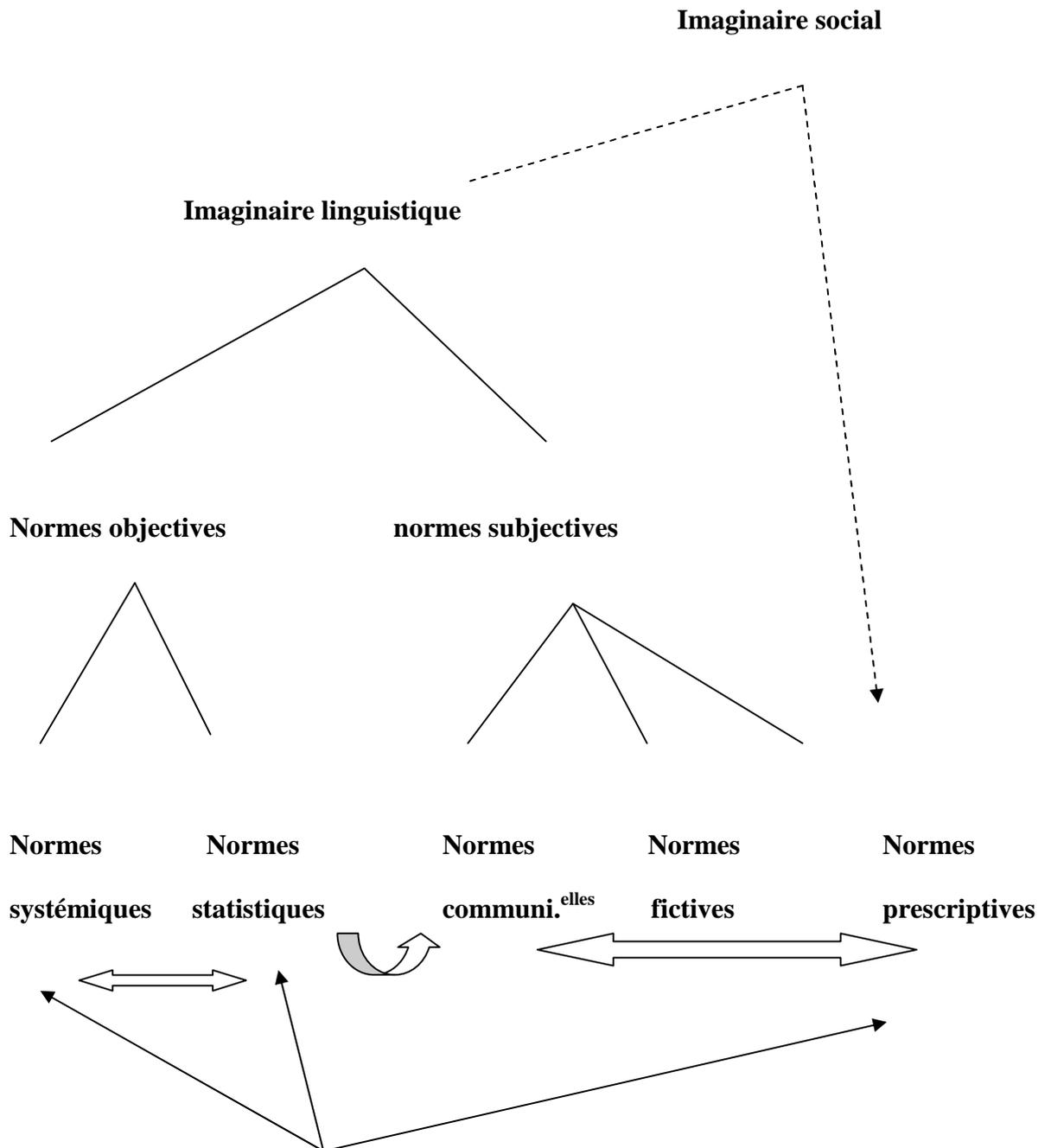
2-4-1 évaluative des usages environnants

(communauté linguistique communicationnelle).

⁸¹ Dégagées par Corinne Baudelot (en 1985) à partir de l'analyse de locuteurs témoignant de leur connaissance des normes prescriptives.

2-3 - L'Imaginaire linguistique – Interaction des diverses normes (2000)

Nous reprenons ici le schéma de l'Imaginaire linguistique – Interaction des diverses normes élaboré par Houdebine⁸². Notons dans ce schéma la présence de toutes les normes constitutives de l'IL d'après le second tableau, excepté les normes évaluatives.



⁸² Anne-Marie Houdebine Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, 2002, p. 21

Cette schématisation montre aussi que l'imaginaire social intervient, à la fois dans les normes prescriptives et l'imaginaire linguistique, qui, à son tour, est catégorisé en normes objectives (normes systémiques et normes statistiques) et normes subjectives (normes fictives, normes prescriptives et normes communicationnelles). Ces diverses normes agissent les unes sur les autres.

La double flèche horizontale montre que les normes systémiques et les normes statistiques interagissent. La flèche courbée vers le haut, qui est une flèche unidirectionnelle, révèle l'action des normes statistiques sur les normes communicationnelles. La seconde double flèche horizontale dévoile l'interaction entre les normes communicationnelles, fictives et prescriptives.

Cette brève présentation du modèle théorique de Houdebine va nous permettre de vérifier l'opérationnalisation de la théorie de l'IL dans le contexte algérien, mais surtout de déceler les spécificités du dit contexte. A ce propos notre recherche se propose d'atteindre les objectifs suscités. Cela est rendu possible à travers l'analyse du corpus recueilli auprès des sujets.

I-6-3- Interprétation du modèle:

La modélisation, comme le montre le schéma, fait apparaître un ensemble de normes: normes objectives et normes subjectives. Nous pouvons également parler d'imaginaire objectif et subjectif. Les normes objectives sont appelées ainsi car "elles sont dégagées par les descripteurs linguistes à partir de la mise au jour des usages". Contrairement aux normes subjectives, elles ne peuvent pas être assimilées aux jugements ou opinions des sujets sur leur(s) langue(s). Dans le cadre de l'IL, les causalités externes sociologiques (catégorie socioprofessionnelle par exemple) sont également intégrées dans l'étude des causalités subjectives. Ces dernières englobent des évaluations du sujet sur son usage de la langue et sur des usages autres de cette même langue (prescriptives, fictives communicationnelles, évaluatives).

II- Aspects méthodologiques

II-1-Présentation du terrain

La population d'enquête est composée de journalistes algériens de la presse écrite algérienne francophone. Il s'agit de journalistes travaillant respectivement dans les journaux suivants : *La dépêche de Kabylie, Le Soir d'Algérie, El-Watan , Algérie News, Alger Hebdo, La Tribune, Le jeune indépendant, Liberté, EL Moudjahid, EL Acil, Horizons, InfoSoir, Le Courrier d'Algérie, L'expression, L'Echo d'Oran, L'Est Républicain, Le Quotidien d'Oran, La voix de l'Oranie, Le Maghreb, Midi Libre, New Presse Algérie, Les débats, Le jour d'Algérie et La nouvelle république, Le butteur, Compétition, Liberté FOOT.*

Notre étude concerne un échantillon extrait de cette population. Il est composé de journalistes exerçant dans la rédaction nationale (ou La centrale). Les informateurs sont au nombre de vingt (20) et travaillent dans les bureaux de presse suivants: *El-Watan, La dépêche de Kabylie, Le Soir d'Algérie, La Tribune, Le jeune indépendant et La nouvelle république.*

II-2-Les instruments d'enquête

Aux enquêtés est soumis un questionnaire composé de deux parties.

La première partie comprend seize (16) questions. La seconde partie, quant à elle, est constituée de sept (7) questions⁸³.

Les thèmes autour desquels tournent les questions de la partie I du questionnaire sont :

- Le français dans le cursus scolaire et universitaire des enquêtés, et aussi le français dans leur milieu socio-professionnel;
- L' IL (ou les normes) des sujets enquêtés.

⁸³ Le questionnaire figure en annexe n°3.

Dans la partie II, il est proposé aux informateurs de compléter des énoncés avec le verbe « savoir », et le verbe « acheter » et avec des prépositions de leur choix pour le premier exercice à trous, et avec des prépositions proposées : « chez, à, dans » pour le second exercice à trous⁸⁴. Les questions 4-5-6 de cette partie renseignent sur l'usage et l'acceptabilité, chez nos informateurs, de certaines structures. Cette partie nous permet de dégager les normes objectives à travers les productions langagières des informateurs.

Le contenu des questions peut être synthétisé comme suit :

- A- Des questions d'état : sexe, âge (Des questions sur leur profil sociolinguistique)
- B- Des questions qui renseignent sur :
 - la langue de scolarisation et les études des informateurs ;
 - leur(s) diplôme(s) ;
 - leur(s) langue(s) d'usage dans différents contextes : le contexte familial, amical et professionnel ;
 - le choix de langue(s) pour lire, écrire et regarder/écouter les programmes audiovisuels.
 - les normes auto-évaluatives, prescriptives, communicationnelles ;
 - les normes systémiques et les normes statistiques.

Ce questionnaire nous permet :

- 1- De mener une enquête sociolinguistique auprès de nos enquêtés afin de dégager la place que confèrent nos sujets à la langue française. Ceci nous permet de comprendre le rapport intime les liant à cet idiome, de dégager les distinctions concernant les différentes tranches d'âge ainsi que d'observer les différences de choix opérés par les hommes et par les femmes ;

⁸⁴ Voir annexe 3.

2- D'analyser l'IL des sujets.

II-3- Limites de l'enquête

Il convient de noter à présent les limites du questionnaire, notamment pour ce qui concerne les exercices à trous proposés aux enquêtés. Il est à rappeler que seuls quelques aspects langagiers sont testés dans ce questionnaire. En effet nous avons cherché à savoir quels étaient les normes et les représentations de la norme qui circulent parmi les informateurs sur ces quelques faits de langue qui concernent la syntaxe : l'emploi des microsystèmes : chez, à, dans, les expressions panfrancophones (algérianismes) : *Taxieur, dégoutage, rue passagère, la ministre*, la morphologie : l'emploi du subjonctif après « vouloir que », les expressions « aller au coiffeur. », « Il habite sur Alger. » et « Il a acheté cette puce chez Mobilis. ».

Notre intérêt pour ces quelques faits de langue est suscité par les discours qui regorgent de 'prises de position' à propos de la langue française. Dès lors on peut se demander si les journalistes-locuteurs sont des **puristes** ? Par ailleurs on peut s'interroger sur les implications que peuvent avoir ces 'prises de position' sur la dynamique du français en Algérie.

Répondre à ces questionnements ne saurait se faire sans la possibilité d'influencer les enquêtés, tout en leur laissant de la liberté, par des questions déterminant les réponses recherchées afin de diriger ce questionnaire vers des données exploitables dans notre analyse. Citons à titre indicatif les questions n°11 (partie I du questionnaire) n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 (partie II du questionnaire).

II-4-Méthodes d'analyse

Le questionnaire est analysé selon les méthodes qualitative et quantitative. L'approche qualitative permet de saisir l'objet d'étude dans toute son ampleur pour le décrire. En revanche l'interprétation des données en chiffres, rendue possible à travers l'approche quantitative, permet une lecture statistique et détaillée des résultats de l'enquête.

Comme notre projet porte sur l'imaginaire linguistique et son rôle dans la dynamique linguistique, nous tentons de réaliser une recherche descriptive et interprétative. Pour ce faire, nous privilégions les points suivants :

- Etude de la langue dans son épaisseur synchronique : l'analyse des productions langagières des sujets qui révèlent leur IL est menée dans une période bien déterminée dans le temps. Il ne s'agit pas d'étudier ces productions et leur(s) évaluation(s) à travers le temps, ce qui correspondrait à une recherche diachronique.
- Etude linguistique et sociolinguistique : description des productions langagières des sujets en rapport avec les normes systémiques, d'un point de vue linguistique. Du point de vue sociolinguistique, il s'agit de prendre en compte des causalités externes étudiées par les sociolinguistes : classes d'âge, sexe, position socio-économique et culturelle, etc.⁸⁵ Il y a lieu également de qualifier les attitudes des sujets repérables dans leur discours sur la langue et de vérifier l'influence de ces attitudes sur leurs comportements afin de dégager leur interaction dans la dynamique langagière.

Outre les méthodes thématique et statistique, nous recourons à l'analyse :

- des productions et/ou comportements des sujets ;
- de leurs attitudes.

⁸⁵ Hamid Bouceffar, exposé sur : Imaginaire linguistique et dynamique langagière. Aspects théoriques et méthodologiques, 2005, disponible sur le site de l'Imaginaire linguistique : <http://im-ling.voila.net/seminaire.htm>

Chapitre 2

Le français et la presse écrite francophone algérienne

Chapitre 3

Enquête et analyse des données

I-Enquête: Terrain, méthode, corpus, informateurs

Notre enquête s'est effectuée à la rédaction nationale (la maison de presse Tahar Djaout située à Alger) auprès de journalistes travaillant dans des rubriques diverses (société, culture, économie...).

I-1- Terrain d'enquête

La presse écrite francophone algérienne est répartie sur l'ensemble du territoire national. La rédaction nationale (ou la nationale) comprend à la fois la presse écrite arabophone et francophone. Le choix de ce terrain est suggéré par la prise en compte des moyens temporels dont nous disposons¹. Aussi nous retrouvons dans La Maison de presse Tahar Djaout, la rédaction de six journaux francophones. A cela s'ajoute le souci de travailler avec un corpus de taille « raisonnable », qui puisse être traité dans les limites d'un travail de magistère.

I-2- Méthode d'enquête

Les méthodes d'enquête en sociolinguistique sont diverses. La méthode la plus fréquemment employée dans l'étude des représentations linguistiques est l'entretien. Dans le cadre d'une étude sur l'Imaginaire linguistique, qui verse dans l'optique sociolinguistique, nous avons opté pour le questionnaire, qui loin d'effacer l'enquêteur, rend sa présence incontournable au niveau de l'analyse, comme l'affirme Maurer²:

"Loin de s'effacer derrière un questionnaire, (l'enquêteur) se pose en véritable inter actant dont la présence est à prendre en considération par l'informateur qui trouve alors matière à co-construire ses représentations".

¹ Il nous est impossible de parcourir le territoire national dans le cadre de notre étude.

² Cité par PETITJEAN C, Représentation linguistique et plurilinguisme, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Provence, 2009.

Mais c'est une exigence qui répond aux contraintes de l'enquête liées, principalement, à l'indisponibilité et la réticence des enquêtés.

I-3- Le corpus

Notre corpus est, entièrement, fourni par le questionnaire³ soumis aux enquêtés. Le dit questionnaire est constitué de deux parties (chaque partie comprend un nombre de questions) permettant de traiter, principalement, les thèmes suivants:

- Le français dans la scolarisation, les études et les domaines professionnel et « privé » des informateurs ;
- Leur Imaginaire linguistique.

Nous traitons le premier thème à travers les questions 3 à 9. Le repérage des normes constitutives de l'IL des sujets est rendu possible grâce aux données fournies par le reste des questions.

Les questions sont, en majorité, de type direct et proposent plusieurs items. Il est également proposé aux enquêtés une série d'exercices à trous afin de dégager, à travers leurs productions linguistiques, leur imaginaire objectif.

I-4- Informateurs

Les critères de sélection des informateurs est la pratique du français dans la communication (écrite) mass médiatique, l'espace de travail francophone. Nous avons décidé de prendre en compte leur pratique des autres langues afin de situer le français dans leur paysage linguistique.

Les variables retenues sont le sexe et l'âge. En ce qui concerne ce dernier, nous avons réduit les critères à deux tranches d'âge ou deux sphères générationnelles: la génération de vingt-cinq à quarante ans (25 à 40) et celle de quarante et un à soixante ans (41 à 60).

³Voir annexe 3.

La répartition des informateurs en deux sphères générationnelles suscitées est un indicateur de la place du français dans le milieu scolaire et étudiant des enquêtés. En effet le système éducatif algérien a connu essentiellement deux périodes : l'avant arabisation et l'après arabisation. Notons toutefois qu'avant l'arabisation totale du système éducatif fut introduite l'éducation bilingue : certaines matières sont enseignées en arabe tandis que d'autres matières à l'exemple des mathématiques sont enseignées en français. La première période est caractérisée par un enseignement dispensé en langue française. C'est la génération de quarante et un à soixante ans (41 à 60) qui a suivi cet enseignement. En revanche durant la seconde période fut prodigué un enseignement en langue arabe. La génération de vingt-cinq à quarante ans (25 à 40) a été formée pendant cette période.

Chaque sphère est divisible en deux, c'est une division tribulaire de la variable sexe en ce sens que nous retrouvons chez les femmes les tranches d'âge suivantes: vingt-cinq /trente ans(25/30 ans), trente et un/ quarante ans(31 /40). Alors que chez les hommes les sphères d'âge s'étendent de trente à quarante ans (30-40) et de quarante et un à soixante ans (41-60).

La répartition entre les femmes et les hommes est équilibrée, en revanche celle qui concerne les deux groupes de génération est déséquilibrée. Ce décalage est inhérent, encore une fois, à l'impossible disponibilité simultanée, des informateurs qu'ils soient "anciens" /"nouveaux" ou "jeunes" / "vieux".

II- Analyse des données

L'analyse, dans le cadre de l'IL, est une analyse un à un⁴ des discours recueillis au cours de la passation du questionnaire. Elle s'appuie sur la typologie des normes objectives et subjectives proposée par Anne-Marie Houdebine. Elle se déroule en trois phases. Dans un premier temps, il s'agit de comprendre le rapport corrélatif entre le degré de présence de la langue française dans la vie des "informateurs" et leur rapport intime (IL) à cet idiome. L'objectif étant aussi de vérifier si ce degré de présence est un facteur constitutif (ou causalité externe) des normes objectives et subjectives. Ensuite, nous procédons aux repérages des normes, à travers le discours des sujets sur la langue française, et dans leur (s) production (s) linguistique (s). A ce niveau nous visons à établir une typologie des normes des sujets en partant du modèle de Houdebine (celui remanié en 1978, 1982, 1983). Cela nous permet, sous l'angle de la linguistique populaire, d'explorer ce qui pourrait relever de ce champ par rapport à la problématique du purisme, de tenter une réflexion sur la validité des savoirs profanes dans le domaine linguistique et/ou sociolinguistique : que valent les intuitions, représentations, imaginaire des locuteurs profanes par rapport aux élaborations savantes des (socio)linguistes ? Que vaut le discours profane (des sujets) sur la langue française en usage en Algérie et l'imaginaire linguistique en tant que modèle théorique élaboré par Houdebine ? Enfin, nous observons le phénomène de la dynamique linguistique (du français) saisissable en le mettant en relation avec l'IL des informateurs et en faisant ressortir les distinctions d'âge et de sexe susceptibles d'être des causalités externes de ce phénomène.

⁴ C'est un impact méthodologique de la position théorique selon laquelle il y a hétérogénéité des attitudes entre membres d'un même groupe social. Alors d'après Adamou (De la stabilité, 2002:79) l'analyse doit, d'abord, être individuelle. Elle fait intervenir le regroupement des sujets dans des catégories sociologiques si ceux - là partagent des attitudes identiques

II-1- Le français dans la réalité linguistique algérienne et dans l'environnement des journalistes algériens de la presse écrite francophone

Les évaluations portant sur une (ou des) langue(s) peuvent surgir et des paramètres ou repères sociaux, idéologiques et culturels et aussi de ce que Houdebine qualifie de "filtre linguistique"⁵:

« D'où, depuis toujours et dans toutes les langues, les remarques sur la "non-langue" (le dehors de la langue, ses bords) ou la "beauté" (vs "grossièreté, barbarie") de telle ou telle (autre) langue, ou usage ; fiction venue non seulement des hiérarchisations sociales, mais du "rapport du sujet à sa langue" et de son "filtre linguistique " originaire (cf. langue première, langue maternelle, langue du père, etc) ».

Il convient dès lors de présenter brièvement la réalité sociolinguistique du français en Algérie et particulièrement la place que lui confèrent nos enquêtés afin de comprendre le contexte sociolinguistiques de ces derniers

1-1- Le français dans la réalité linguistique algérienne

1-1-Politique linguistique : L'arabisation

Les principales langues en présence en Algérie fraîchement indépendante (en 1962) étaient l'arabe algérien, le berbère, le français⁶.

Le français est la langue coloniale qui a laissé un fond lexical considérable, qui a pu s'adapter à l'arabe algérien et au berbère⁷. Afin de supprimer de l'usage cette langue qui fait rappeler l'opresseur et imposer, dans une tentative de récupération, une autre langue, à savoir l'arabe classique, le premier président de l'Algérie indépendante, Ben Bella imposa en 1963 l'introduction de l'arabe dans l'enseignement dans toutes les écoles primaires. En 1964, ce

⁵ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, op.cit.

⁶ S'ajoutent à celles-là l'espagnol à l'Ouest et l'italien à l'Est.

⁷ A titre d'exemples: funara, fista, kaskita (dans le cas de l'arabe algérien), jami, tabla, telefisiu (dans le cas du berbère)

fut l'arabisation totale de la première année primaire⁸. Lorsque Boumédiène lui succéda, il poursuivit la politique d'arabisation. Ainsi, en 1967, l'arabisation de la deuxième année primaire était totale. Ce processus d'arabisation se poursuivit jusqu'au lycée, et se voit achevé à l'université où sont arabisés, à l'exception des filières techniques et scientifiques, les domaines relatifs aux sciences humaines. A l'instar du secteur éducatif, les institutions juridiques, le secteur économique, l'administration ont connu le même sort en matière d'arabisation. Pour renforcer celle-ci, on a eu recours, également, à la promulgation de lois obligeant son usage et par là même proscrivant l'usage d'autres systèmes linguistiques, le français en l'occurrence. Certains articles de la loi no 05-91 datée du 30 jamadi second de l'année 1411, correspondant au 16 janvier 1991 et comprenant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe⁹ le montrent assez bien:

Nous, président de la République,

Se basant sur la Constitution et notamment sur les articles 3, 58, 80, 115, 117 et 155 de cette constitution.

Vu l'ordonnance n° 66-154 datée du 18 sefer de l'année 1386 correspondant au 8 juin 1966 comprenant la Loi des procédures civiles, modifiée et complétée.

Vu l'ordonnance n° 66-155 datée du 18 sefer de l'année 1386 correspondant au 8 juin 1966 comprenant la Loi des procédures pénales, modifiée et complétée.

Promulguons la loi dont la teneur suit :

⁸Jacques Leclerc. «Algérie. Situation géographique et démolinguistique» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 27 décembre, 2007, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm>]

⁹ Jacques Leclerc. «Algérie. La politique d'arabisation» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 27 décembre, 2007, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm>], op.cit.

Les autres articles de cette loi figurent dans l'annexe 4.

Chapitre I

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er}

La présente loi a pour objet de fixer les règles générales de l'utilisation, la promotion et la protection de la langue arabe dans les différents domaines de la vie nationale.

Article 2

- 1) La langue arabe est une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation.
- 2) Son usage traduit un aspect de souveraineté. Son utilisation est d'ordre public.

Article 3

- 1) Toutes les institutions doivent œuvrer à la promotion et à la protection de la langue arabe et veiller à sa pureté et à sa bonne utilisation.
- 2) Il est interdit de transcrire la langue arabe en caractères autres que les caractères arabes.

1-2- Le statut du français en Algérie

Notons, toutefois, que tous ces articles n'ont pas entravé le bon fonctionnement de la langue française dans les administrations publiques de la santé (les certificats médicaux, les ordonnances médicales... sont rédigés en langue française), de l'économie (factures, bons de commandes, cahier de charge, relevé des émoluments, G50 qui désigne une déclaration mensuelle ou trimestrielle du chiffre d'affaire dans les entreprises... autant de pièces sont en français) ou encore dans la signalétique (Dans l'ensemble des panneaux de signalisation dans les différentes villes d'Algérie le français reste présent.). Aussi, les plus forts tirages de la presse quotidienne sont ceux des journaux francophones. Ceci révèle que, malgré son statut de langue étrangère n°1, le français garde une place prépondérante chez le lectorat algérien. L'ancrage de cette langue dans la réalité algérienne remonte, certes, à la période coloniale, mais est ravivé durant la période post-coloniale. En effet, depuis 1962 jusqu'à 1970, le

français est considéré comme « une langue véhiculaire servant au fonctionnement des institutions et un médium d'enseignement dans les établissements scolaires »¹⁰.

Ainsi la langue française a permis la formation de plusieurs générations, et les données de notre enquête le confirment. Avec la politique d'arabisation entamée en 1964 par le président Ben Bella (arabisation de la première année primaire en 1964), et généralisée par le président Boumédiène (1971. "Année de l'arabisation" proclamée par le président Houari Boumédiène) qui, dans son discours en 1975, lors de la Conférence Nationale du 14 mai sur l'arabisation, a déclaré que:

« La langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives »¹¹.

Le français voit ainsi son rôle restreint à celui d' « instrument de communication seulement destiné à faciliter l'accès au savoir technique et scientifique »¹².

Le sommet de Beyrouth (18-20 octobre 2002), semble, par ailleurs, être un virage décisif dans l'évolution des positions de nos dirigeants à l'égard de "la langue de Molière". D'ailleurs, le président Bouteflika a reconnu lui-même lors de ce Sommet que :

« [...] l'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité: Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse, qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre, afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement, par nous-mêmes et dans nous-mêmes [...]. L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité »¹³.

¹⁰ Ambroise Queffelec et al, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Duculot, 2002, p.68.

¹¹ Nicole Koulayan, « Maghreb : Francophonie et approche sociolinguistique durant les décennies 60-70 et 80-90 » disponible sur le site : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Mondearabe2/nicole.pdf>

¹² Ambroise Queffelec, *op.cit.*, p.68.

¹³ Jacques Leclerc, *op. cit.*

S'ajoute à cela le prestige de cette langue chez les locuteurs algériens, que Rehal¹⁴ qualifie de francophones occasionnels : « puisqu'ils font appel au français dans certaines situations de communication pour glisser ensuite à leur langue maternelle », et de francophones réels :

« Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue également que les « francophones réels » existent dans le paysage sociolinguistique algérien et particulièrement dans certains milieux socioculturels favorisés, où il est vrai que le français y domine tout particulièrement, ainsi que dans d'importants secteurs du monde du travail ».

Cet attachement dont jouit la langue française se traduit par le désir des « francophones occasionnels ou réels » à l'employer dans leurs interactions (en témoigne à ce propos la présence de cet idiome dans leurs interactions conversationnelles à travers l'alternance codique) et les préférences des parents à enseigner à leurs enfants, en priorité, le français.

En effet,

« dans son rapport, la CNRES propose que le français soit la première langue étrangère enseignée dès la 2^{ème} année du cycle primaire et serve aussi de medium d'enseignement des disciplines scientifiques dans le cycle secondaire. Cette proposition conforte le désir des Algériens en ce qui concerne la langue étrangère à enseigner en priorité à leurs enfants (...) »¹⁵.

1-2- Le français dans l'environnement des journalistes algériens de la presse écrite francophone

2-1- Le français dans le milieu scolaire et étudiantin des journalistes algériens de la presse écrite francophone

La langue de scolarité (ou cursus) de nos informateurs - données relatives à la question 3 - est soit la langue française, soit l'arabe, ou les deux à la fois.

¹⁴ Safia RAhal, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? », disponible sur le site : <http://lebonusage.over-blog.com/article-la-francophonie-en-algerie-mythe-ou-realite-49060900.html>

¹⁵ Ambroise Queffelec, *Le français en Algérie : lexicque et dynamique des langues*, op.cit., p.65.

Pour nos enquêtés hommes qui appartiennent à la sphère générationnelle 1950-1969, l'enseignement, durant toute leur scolarité, s'est réalisé en langue française ou bien, certains d'entre eux ont reçu une éducation bilingue. Tandis que les générations suivantes 1970-1980, indépendamment de leur sexe, ont entamé et poursuivi leur cursus en la langue arabe.

La langue d'enseignement dans le cycle universitaire est en fonction du domaine d'étude. Ainsi les enquêtés ayant opté pour des filières scientifiques ou techniques telles que pharmacie, génie civil, sciences physiques, ont suivi leur formation universitaire en langue française. En revanche ceux qui ont choisi les sciences humaines (hormis les licences de langues étrangères), ont fait leurs études universitaires en langue arabe. Le tableau suivant montre la répartition des langues dans la scolarité /études des informateurs.

Tableau1: Langue(s) de scolarisation/études des enquêtés

Sexe	Age	Informateurs : 20											
		Scolarité/études											
		Langues											
		P			F/M			L			U		
		A	F	A/F	A	F	A/F	A	F	A/F	A	F	A/F
Homme	30- 40	3		2	3		2	3		2	3		2
	41 -60		5			4	1		4	1	5		
Femme	25 -30	1	1	2	2		2	2		2	2		2
	31 -40	2		4	2		4	2		4	3	1	1

Tableau 1 : P : Primaire, F/M : Fondamental/Moyen, L : Lycée,

U : Université, A : Arabe, F : Français, A/F :Arabe/Français.

Ces données chiffrées montrent que la langue d'enseignement dans le secteur éducatif¹⁶ avant son arabisation totale était le français. L'arabe classique se substitua ensuite au français. C'est ainsi que l'enseignement en arabe classique fut imposé aux sphères générationnelles 1960-1970. Il faut mentionner, tout de même, que pour cette même génération l'arabisation n'a touché qu'une partie de leur cursus. L'arabisation fut totale pour la sphère générationnelle s'étalant de 1972 à 1985. Toutefois, parmi les enquêtés appartenant à cette sphère générationnelle, il y a ceux qui affirment, en réponse à la question n°3 : quelle est votre langue de scolarisation et/ou d'études ?, que l'arabe et le français sont les langues d'enseignement durant leur scolarité. Face à ce paradoxe une question nous interpelle : pourquoi ces enquêtés qui ont reçu un enseignement en arabe durant les cycles primaire, fondamental (moyen) et secondaire mentionnent le français comme langue d'enseignement pendant les paliers susnommés ? Nous supposons que ces enquêtés ont mal interprété l'énoncé relatif à la question n°3.

2-2- Le français dans le milieu socio-professionnel des informateurs

Pour recueillir les données inhérentes à la présence de la langue française dans l'environnement socio-professionnel de nos enquêtés, nous avons tenté de savoir :

- 1- le degré d'utilisation, en interaction, par les sujets, de la (ou des) langue(s) présente(s) dans le marché linguistique algérien, à savoir le berbère, l'arabe dialectal et le français ;
- 2-La (ou les) langue(s) employée(s), par les informateurs, dans le contexte familial ; amical et professionnel ;
- 3-La (ou les) langue(s) préférée(s) des sujets pour lire et regarder les programmes audiovisuels.

¹⁶ Les générations concernées sont celles des années : 1950-1969.

Les données collectées nous révèlent, d'après les réponses à la question n°5, que tous nos témoins recourent, **souvent**, au français, dans leurs pratiques langagières. Outre la langue française, huit(8) d'entre eux se servent, **souvent**, de l'arabe dialectal et cinq (5) emploient le berbère. L'usage fréquent des trois idiomes susmentionnés est observable chez quatre (4) de nos sujets. En revanche deux de nos informateurs déclarent employer le français **souvent**, et **parfois** uniquement l'arabe dialectal et le berbère.

En termes de chiffres, le tableau ci-dessous montre la langue la plus utilisée par les enquêtés.

Tableau 2 : La langue la plus souvent utilisée par les informateurs :

	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans Réponse
Le français	+(100%)	-	-	-	-
L'arabe dialectal	+(60%)	+(40%)	-	-	-
Le berbère	+(50%)	+(20%)	+(5%)	+(15%)	+(10%)

Quant aux contextes d'utilisation des langues déjà citées, la langue française est présente dans les trois contextes proposés comme item de la question n°6¹⁷. Les enquêtés recourent au français langue de communication, à la fois en famille, entre amis et au travail. Dans le tableau qui suit sont exposés les résultats chiffrés des langues employées par les informateurs en contextes déterminés.

Tableau 3 : Les langues d'usage des informateurs dans le contexte familial :

	En famille
L'arabe dialectal	4/20
Le français	9/20
Le berbère	7/20

¹⁷Il s'agit de renseigner sur les langues employées : en famille, entre amis et au travail.

Les chiffres renvoient au nombre de sujets parlant les langues citées dans le contexte familial

Tableau 4 : Les langues d'usage des informateurs dans le cercle amical :

	Entre amis				
L'arabe dialectal	2/20	} 6/20	} 8/20	} 1/20	
Le français	2/20				
Le berbère	0/20		1/20		

Les chiffres renvoient au nombre de sujets parlant les langues citées dans le cercle amical.

Six informateurs sur vingt (6/20) emploient, à la fois, l'arabe dialectal, le français et le berbère entre amis.

Huit informateurs sur vingt (8/20) emploient, à la fois, l'arabe dialectal et le français entre amis.

Un informateur sur vingt (1/20) emploie, à la fois, le français et le berbère entre amis.

Un informateur sur vingt (1/20) emploie, à la fois, l'arabe dialectal et le berbère entre amis.

Tableau 5 : Les langues d'usage des informateurs dans le milieu professionnel :

	Au travail		
L'arabe dialectal	1/20	} 5/20	} 6/20
Le français	8/20		
Le berbère	0/20		0/20

Les chiffres renvoient au nombre de sujets parlant les langues citées dans le milieu professionnel.

Cinq informateurs sur vingt (5/20) emploient, à la fois, l'arabe dialectal, le français et le berbère au travail.

Six informateurs sur vingt (6/20) emploient, à la fois, l'arabe dialectal et le français au travail.

Le français tient, aussi, une place de choix chez les informateurs pour lire et regarder les programmes audio-visuels. Ainsi, ils sont 10/20 à affirmer qu'ils regardent (ou écoutent), **souvent**, les programmes audio-visuels diffusés dans la langue française. Outre le français, nos enquêtés optent, **souvent** pour la langue arabe et le berbère, langues de diffusion médiatique. Ils sont 4/20 à dire qu'ils regardent (ou écoutent) les programmes de télévision ou de radio en arabe. Et ils sont 2/20 à opter pour le berbère. Trois du nombre total des témoins mentionnent qu'ils regardent (ou écoutent les programmes télévisuels et radiophoniques dans les trois langues : le français, l'arabe et le berbère).

Quant à l'activité de lecture, quinze sujets sur vingt (15/20) affirment qu'ils lisent, **souvent** dans « la langue de Molière ». Les autres (3/20) disent lire, **souvent**, dans les trois langues déjà citées. Un informateur affirme qu'il lit, **souvent**, en plus du français, dans la langue berbère.

Les journalistes dont le plaisir d'écrire transcende les frontières des articles de presse¹⁸ en se manifestant dans la poésie et les essais exploitent, encore une fois, les ressources de la langue française.

II-2- La typologie des normes des informateurs

Pour le repérage des normes, nous avons choisi la typologie de Houdebine remaniée en 1978, 1982 et 1983.

2-1- Normes subjectives ou causalités subjectives

Ces normes sont dégagées à travers le discours épilinguistique (dégagées par la description des attitudes des sujets) et se subdivisent en quatre sous-types:

Normes prescriptives pour les évaluations étayées par un discours" scolaire, institutionnel, grammatical".

¹⁸ Ils sont sept du nombre entier à exercer d'autres activités d'écriture, en dehors des écrits de presse. Donnée relative à la question n°9.

Normes fictives pour les jugements s'appuyant sur la fonction "esthétisante" non étayé par un discours "académique".

Normes communicationnelles ; elles sont dégagées par Corinne Baudelot (en 1985) à partir de l'analyse de locuteurs témoignant de leur connaissance des normes prescriptives, mais ayant choisi de ne pas les utiliser par souci d'adaptation aux discours contemporain (langage médiant ou français avancé H. Frei; à rapprocher également de la notion d'"hypo-correction" chez Labov). Chez nos sujets, il s'agit, en premier lieu, de s'assurer de la compréhension dans l'activité professionnelle d'écriture tout en intégrant certaines formes populaires¹⁹ pour adapter leur discours au discours contemporain.

Normes évaluatives: Ces normes se divisent en deux catégories

- a) Les enquêtés s'auto-évaluent ;
- b) Ils évaluent les usages environnants.

1-1- Les normes prescriptives

Il a été proposé aux enquêtés d'évaluer certaines expressions qu'on rencontre chez certains locuteurs algériens, à savoir: les lexèmes et syntèmes *dégoûtage, taxieur, rue passagère, la ministre*. Ces termes propres au français algérien correspondent respectivement, en français standard, à : *dégoût, chauffeur de taxi, rue passante, le (ou la) ministre*.

Les attitudes des informateurs à propos de ces formes populaires relèvent d'un discours à tradition grammaticale comme en témoigne l'échange suivant:

"Enquêtrice (dorénavant E): taxieur, dégoûtage, rue passagère, la ministre sont des mots et expressions parmi tant d'autres attestés dans le français algérien. Les intégrez-vous dans vos productions écrites et orales?"

¹⁹ Des formes comme *dégoûtage, la ministre, taxieur*, etc. provoquent une autocensure (fait permis grâce à la connaissance des prescriptions) pourtant utilisées avec une mise à distance (le recours aux signes typographiques : les guillemets) par quelques informateurs pour assurer la compréhension et de ce fait ils adaptent le discours journalistique au discours contemporain.

Informateur (I1): non, c'est du francarabe, j'utilise le français académique, de la vielle école". L'examen des positions sur les formes linguistiques suscitées illustre la fréquence d'un imaginaire linguistique susceptible de rejeter les dites formes. En témoignent à ce sujet les énoncés suivants :

I 2: non, parce qu'ils manquent de rigueur.

I 3: non, ce n'est pas du français.

I 4: non pour ce motif qu'ils ne sont pas intégrés dans mon vocabulaire.

I 5: non c'est pas vraiment correct²⁰.

I 6: non tout simplement parce que ce sont des mots introduits mais qui n'ont rien à voir avec le français

I 7: non, c'est du faux français, on ne doit pas l'utiliser, car nos écrits sont destinés aux lecteurs, on doit les instruire et non pas le contraire.

Ce que les journalistes – locuteurs savent ou disent concernant la langue française en usage en Algérie²¹ comme le soulignent les énoncés ci-dessus laisse paraître une position puriste envers les expressions et mots : *dégoûtage, taxieur, rue passagère, la ministre*.

L'informateur n°7, à travers son énoncé : « (...) on ne doit pas l'utiliser (...) » proscrit l'usage de ces expressions et mots. Il s'agit ici d'une norme proscriptive. Ainsi le savoir profane sur la langue : « c'est pas vraiment correct » nous fournit des données valides et qui correspondent à la norme prescriptive dans la typologie de l'IL de Houdebine, mais aussi un critère nouveau, à savoir la norme proscriptive.

L'enquête montre que, parallèlement aux positions de rejet, se dressent des attitudes d'acceptabilité. Certains informateurs intègrent dans leurs productions orales et écrites *taxieur, dégoûtage, rue passagère....*

²⁰ Notons dans cette réponse donnée par cet informateur l'absence de « ne » de négation.

²¹ Ce qui relève de la linguistique populaire.

Le tableau²²ci-dessous illustre en termes de chiffres le degré d'acceptabilité et de rejet des mots et expressions citées en haut:

Tableau2: Acceptabilité ou rejet de certaines formes linguistiques

	Informateurs 20	
	Acceptabilité	Rejet
L'ensemble des mots et expressions : Taxieur, dégoûtage, rue passagère, la ministre	7	12

Notons que les hommes sont un peu plus récalcitrants que les femmes quant à l'usage de ces formes. Ainsi ils sont 7/10 à afficher une attitude de rejet ; en revanche les femmes ne sont que 5/10 à tenir la même attitude. Cette opposition entre les hommes et les femmes quant à leur attitude envers l'usage des expressions suscitées montre que les femmes sont plus favorables que les hommes à l'évolution linguistique.

1-2- Les normes fictives

Les évaluations relatives à la langue française sont valorisantes et chargées de prestige. Les appréciations "riche", "belle" sur la langue française traduisent un idéal et une fonction esthétisante de la langue. Les informateurs inscrivent aussi le français dans le paradigme des langues difficiles. Les données chiffrées inhérentes aux évaluations fictives nous montrent que la majorité des informateurs

²² Une des dix informatrices ne s'est pas positionnée en ce qui concerne cette question.

choisissent les items²³: "riche", "belle", "difficile", "facile" sur le paradigme des lexèmes suivants: pauvre, facile, difficile, riche, belle. Aucun des informateurs ne se représente la langue française comme un idiome pauvre, ni ne suggère une autre évaluation²⁴.

1-3- Les normes communicationnelles

A la question n°14 portant sur l'objectif des informateurs dans leur activité d'écriture professionnelle, tous les enquêtés, à l'exception d'un, ont coché la réponse n°1 proposée par l'enquêtrice : « assurer la communication et la compréhension de votre message ». Si les sujets se soucient de la communication et de la compréhension de leur message, à travers leur activité d'écriture professionnelle, leur préoccupation est plus grande quant au choix des mots et expressions utilisés dans leurs écrits de presse. Ainsi les sujets atteignent leur objectif professionnel tout en écrivant non pas dans un "langage médiant" ou français avancé, mais en optant pour un français "correct", "académique" et "bon". Si les normes communicationnelles figurent dans l'IL des informateurs et se concrétisent par l'usage d'un langage contemporain (recours aux formes langagières contemporaines : *hogra*, *le taxieur*, *hitiste*, *le dégoutage*, etc.), elles révèlent une distanciation du locuteur (dans le cas présent: le sujet enquêté) par rapport à ces normes, et cela en employant les formes susnommées entre guillemets.

1-4- Les normes évaluatives

a)- Auto-évaluatives

²³ La question n° 15 plusieurs items.

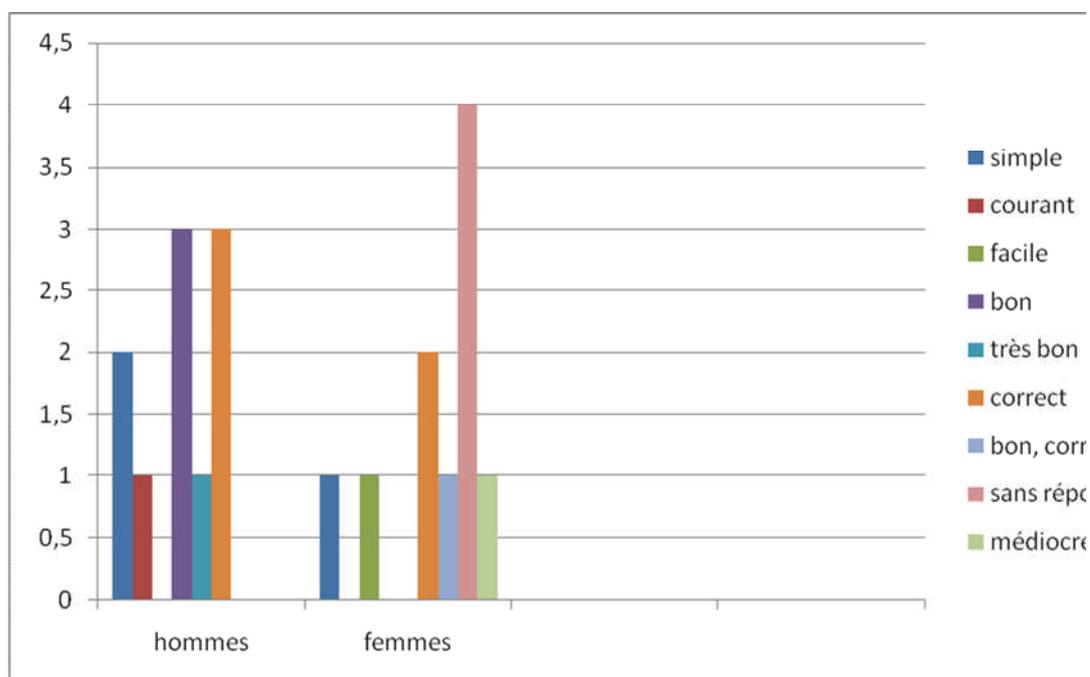
²⁴ L'item "Autre" de la même question n'est pas complété.

Afin de repérer les normes auto-évaluatives, les sujets sont sollicités pour qualifier le français qu'ils emploient dans leurs écrits de presse, leurs autres écrits et leurs productions orales²⁵. Les qualificatifs récurrents dans les verbatim des enquêtés sont: *correct, bon, simple*. Six informateurs sur vingt (6/20) jugent que leur français est correct. Ce qualificatif prend une place prépondérante dans le discours auto-évaluatif. Cela montre que la prescription investit même le champ consacré à l'auto-évaluation.

Il est à souligné aussi la présence, chez nos sujets, d'une auto-dévalorisation de leur français. Ils qualifient celui-ci de médiocre.

Le graphique ci-dessous le révèle assez bien.

Histogramme: Normes auto-évaluatives teintées de purisme



Les chiffres à gauche renvoient au nombre de sujets, par exemples deux informateurs

²⁵ Question n°10

(hommes) qualifient leur français de « simple ».

La hiérarchisation des langues en Algérie est un facteur déterminant dans la légitimation, valorisation et par voie de conséquence l'usage d'un registre de langue. En ce qui concerne l'arabe, qui jouit du statut de langue nationale et officielle, l'usage de l'arabe classique est requis même s'il est relégué en seconde position à cause de l'emploi de l'arabe dialectal. Quant à la langue française, dont le statut est celui de langue étrangère n°1, le registre choisi est celui dit standard.

Nos informateurs choisissent majoritairement le registre "standard". Cette alternative est justifiée par "les exigences du métier" ou alors "l'atteinte d'un large public". Tandis que le français soutenu et le français littéraire qui pourraient être l'apanage d'une élite intellectuelle sont relégués en seconde position.

b)-Normes évaluatives des usages environnants

Ces évaluations sont dégagées en présentant aux enquêtés une série d'énoncés tirés des contextes algérien (structures 1 et 3) et français (structure 2), dans le but de vérifier à la fois leur usage chez les sujets et leurs attitudes à l'égard de leur emploi chez d'autres locuteurs en l'occurrence les locuteurs algériens et français. Les structures proposées sont les suivantes:

Structure1 : Il habite sur Alger.

Structure 2: Il va au coiffeur.

Structure 3: Il a acheté cette puce chez Mobilis.

L'emploi de ces énoncés est fluctuant. Certains sujets recourent à l'usage des structures sus énumérées, d'autres les utilisent parfois ou rarement, ou encore les excluent de leur répertoire langagier. En témoigne à ce propos le discours tenu par cette informatrice en réponse à la question de l'enquêtrice (E) : utilisez-vous les

structures suivantes?

-Il habite sur Alger

-Il va au coiffeur

-Il a acheté cette puce chez Mobilis

I: non. (E): les avez-vous déjà entendues? (I): souvent. (E): les acceptez-vous? (I): non (E) : pourquoi? (I): c'est faux.

Une autre informatrice nous déclare qu'elle utilise ces structures à l'exception de la seconde à laquelle elle n'hésite pas de porter des modifications (Il va chez le coiffeur).

Rappelons que ce type d'évaluations relève du discours à tradition grammaticale académique. Ces quelques énoncés le corroborent:

(E): utilisez-vous les structures suivantes?

-Il habite sur Alger

-Il va au coiffeur

-Il a acheté cette puce chez Mobilis

(I1): oui, rarement (E): les avez-vous déjà entendues? (I1): oui (E): les acceptez-vous? (I1): non (E) : pourquoi? (I1): ce n'est pas correct.

(I2): dans la langue écrite, non parce qu'elles transgressent les règles de la langue.

Pour récapituler dressant un tableau d'usage et d'acceptabilité des structures déjà citées, par les informateurs.

Tableau 4: Usage et acceptabilité des structures «montantes » 1, 2 et 3

	Usage	Acceptabilité
Structure1	8	9
Structure2	7	9
Structure3	11	9

2-2-Normes objectives

Elles sont repérables dans les productions langagières des enquêtés. Elles sont réparties en deux catégories : les normes systémiques et les normes statistiques.

2-1-Normes systémiques : Houdebine, dans son article "Norme et Normes"²⁶

(Communication au colloque de Suceava) définit les normes systémiques comme

« conformes aux règles du système:

« norme systémique c'est à dire <conforme aux règles du système> : en roumain le déterminant nominal est postposé ; en français il est préposé ; et tous les usages se conforment à cette règle systémique ».

Ces normes sont dégagées à travers la description des productions des enquêtés.

A cet effet les enquêtés sont soumis à une tâche de production qui consiste à compléter les énoncés à trous proposés avec les verbes "savoir", "acheter". Les exemples qui mettent en exergue ces normes sont :

-le présent du subjonctif après la structure : sujet+le verbe "vouloir "+que... ;

-le présent de l'indicatif après la structure : sujet+ le verbe "penser"+que... ;

²⁶ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, « Norme et Normes », article disponible sur http://im-ling.voila.net/Expose_hetzel.doc , Op. Cit.

-l'accord du participe passé du verbe "acheter", employé avec l'auxiliaire avoir, en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD) placé avant le verbe.

Ainsi, il est demandé aux enquêtés de compléter les énoncés suivants avec le verbe "savoir "et le verbe "acheter":

Enoncé 1 : à compléter avec le verbe « savoir ».

a- Je veux qu'il la vérité.

b- Je pense qu'illa vérité.

Enoncé 2 : à compléter avec le verbe « acheter ».

La robe que j'ai.....est longue

Il nous apparaît, d'après les données de l'enquête, que l'emploi du subjonctif présent après le verbe "vouloir"+que, par les témoins de l'enquête, est révélateur d'une connaissance de la norme systémique.

Mais dira-t-on de même en ce qui concerne l'emploi du présent de l'indicatif après la structure : sujet + le verbe penser + que ? Les données montrent que cette norme demeure inconnue chez un nombre de sujets. Ainsi cinq informateurs sur vingt (5/20) utilisent le subjonctif présent, au lieu du présent l'indicatif.

Parallèlement, sept enquêtés sur le nombre total (20) ne construisent pas l'énoncé 2 selon les normes systémiques (accorder le participe passé du verbe « acheter », en genre et en nombre avec le COD : la robe qui est antéposé au verbe).

L'analyse systémique peut être synthétisée comme suit :

Tableau 5: les normes systématiques des informateurs

N.S	Production %	Sexe
Subjonctif présent	100%	H/F
Présent de l'indicatif	80%	H
	70%	F
Acc. PP.du verbe "acheter" avec le COD	90%	H
	40%	F

Tableau 5 : N.S : Normes systématiques, H : Homme, F : Femme**2-2-Normes statistiques**

L'article Norme et Normes de Houdebine²⁷ présente la norme statistique comme celle qui

"vise à dégager ce qui est le plus couramment dit, cette régularité n'étant pas imposée du dehors, mais rendue possible par le système lui-même à l'intérieur duquel les locuteurs choisissent d'actualiser ou non telle ou telle forme".

Le repérage des normes statistiques est rendu possible à travers la description des productions langagières des témoins de l'enquête. Il a été, comme ce fut le cas pour les normes systématiques, proposé aux sujets de compléter des énoncés à trous. Mais dans ce cas l'objectif était de vérifier, non seulement ce qui est le plus couramment dit, mais également, l'existence d'usage(s) montant(s) -concernant certaines prépositions- chez nos sujets. Afin d'illustrer ce fait, nous avons soumis

²⁷ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, « Norme et Normes », op. cit.

aux enquêtés des énoncés où peuvent être utilisées les prépositions suivantes : à, vers, sur, au et chez.

La tâche consiste, dans un premier temps à compléter les structures A, B, C et D par des prépositions du choix des sujets. Dans un deuxième temps, il est demandé aux enquêtés de compléter la structure E avec une préposition choisie parmi celles proposées par l'enquêtrice à savoir les prépositions : chez, à, dans.

A/ Il resteAlger.

B/ Il part de Tizi-Ouzou pour descendre..... Alger.

C/Il a rendez-vousle dentiste.

D/ Il vateinturier.

E/ Il vaNissan pour acheter une voiture.

Selon les normes systémiques la préposition "à" complète l'énoncé A, et la préposition "vers" (ainsi que "à") complète l'énoncé B. L'analyse révèle que l'emploi de "à" dans l'énoncé A par tous les sujets- à l'exception d'un seul informateur- est indicateur de la présence de la norme systémique dans l'IL des sujets. Aussi ils sont neuf (9/20) à opter pour l'emploi de la préposition "sur" dans l'énoncés B (rappelons que cette préposition, selon les normes systémiques renvoie à une surface - dans le cas des énoncés proposés, emploi justifié de la préposition "sur" ((Colette Feuillard et Gaëlle Paradis La dynamique des relations spatiales)).

D'après les normes systémiques la préposition "chez" est employée avec un référent à un animé (fait illustré dans l'énoncé C) l'utilisation par les enquêtés de cette même préposition dans la structure E (rappelons encore une fois que cette préposition, selon la norme systémique, s'emploie avec un référent à un animé) révèle, non seulement, un usage "montant" actuel qui consiste à associer "chez" à

des lieux. Ainsi "chez" est employée avec un référent à un inanimé. Mais aussi un usage s'homogénéisant au niveau de la population enquêtée, puisque 85% de productions des témoins font état de l'emploi de "chez" pour référer à un lieu.

Ce qui peut paraître "dynamique" ou "évolutif" du point de vue linguistique chez des locuteurs appartenant à d'autres communautés linguistiques francophones (française en l'occurrence) ne l'est pas chez nos locuteurs ou contentons-nous de dire que c'est un phénomène qui apparaît timidement (puisque il concerne cinq enquêtés du nombre entier: 5/20). Ce constat, loin de se généraliser à d'autres micro-systèmes, est généré quant à l'emploi de l'amalgame "au".

D'après l'analyse de Colette Feuillard et Gaëlle Paradis (La dynamique des relations spatiales (IL:2000, 37) sur les micro-systèmes sur, à, dans, en et chez, l'emploi de l'amalgame "au" est stigmatisé dans la structure : il + va + au + coiffeur, et elle prend, ainsi la place de la préposition "chez" ("Il va au coiffeur" au lieu de "Il va chez le coiffeur"). Bien que la consigne consiste à compléter l'énoncé D par une préposition, les sujets n'hésitent pas à employer la préposition "chez" suivie du déterminant "le". Donc ceci révèle une norme statistique (elle vise à dégager ce qui est le plus couramment dit : il va chez le teinturier) et non une stigmatisation de l'usage de "au" dans la structure déjà citée.

Pour conclure, les normes systémiques peuvent être équivalentes aux normes statistiques (Houdebine, Norme et Normes). C'est ce que montrent les données relatives aux énoncés A, B et C. Les productions à travers les énoncés D et E recèlent des normes statistiques.

Le tableau ci-dessous synthétise l'analyse des normes statistiques:

Tableau 6 : Les normes statistiques

	Production	Normes
A	90%	statiques+ systématiques
Vers	20%	Systématiques
Sur	45%	statistiques+ systématiques
Chez	85%	Statistiques
Au	25%	

II-3- L’Imaginaire linguistique des journalistes algériens de la presse écrite francophone et la dynamique du français en Algérie

Nous tenons à montrer dans cette partie le rôle que peut jouer l’IL de nos sujets dans la dynamique du français algérien. Pour ce faire, il y a lieu, dans un premier temps, d’aborder les particularités lexicales du français algérien. Dans un deuxième temps nous proposons un exposé de quelques recherches sur le français en usage en Algérie et dans un dernier temps nous nous intéressons à l’effet que peut produire l’IL des enquêtés sur la dynamique du français local.

3-1- La dynamique du français en Algérie

1-1-Généralités

Poirier disait :

“L’entrée du terme francophonie dans les dictionnaires, dans les années 1970, a déclenché, un mouvement de légitimation des particularismes linguistiques des communautés francophones²⁸”.

²⁸Claude Poirier, « Une représentation dynamique de la francophonie : la base de données lexicographiques panfrancophones », *Québec français*, n°134, 2004 , p 97-99.

La langue française est fortement présente en dehors de l'Hexagone. Ces variantes d'ailleurs jouent un rôle considérable et structurant dans l'évolution de la langue (dynamique du français), et étant elles-mêmes empreintes d'une diversité linguistique.

L'Algérie est, d'après les sondages, le deuxième pays francophone après la France. Ainsi, considérablement présent en Algérie, à côté du berbère, de l'arabe dialectal et standard, le français influence ces idiomes et ces derniers participent à son dynamisme; en ce sens qu'il emprunte aux idiomes locaux²⁹ donnant, en conséquence, naissance aux particularismes algériens.

L'étude des usages du français chez les locuteurs algériens permet de montrer la dynamique de ce français révélée par l'inventaire des particularités lexicales³⁰, syntaxiques... de l'environnement linguistique algérien. Dans cet environnement la langue française fonctionne et change car d'après Martinet³¹ "la langue change car elle fonctionne".

Outre le contexte algérien, la dynamique du français a suscité un grand intérêt des chercheurs dans les aires francophones. Pour Poirier³², "l'examen de la base de données lexicographiques panfrancophones" lui a permis de "rendre compte de la variation géographique du lexique français". Quant à Abolou³³, dans son étude sur les français

²⁹ Citons à titre d'exemples les lexies : hogra, haik, omra.

³⁰ Yacine Derradji, In Queffelec A. et al, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, op. cit., résumé.

³¹ André Martinet, La synchronie dynamique, *La linguistique*, vol. 26, Fas.2, « Linguistique et facteurs externes », 1990, p. 13-23.

³² Claude Poirier, « La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone », *Revue de linguistique romane* Y., 2005, n°. 275-76, résumé.

³³ Camille Abolou, Dynamique des français populaires africains: état des faits, état de la recherche et prospective, publié en ligne dans collection des congrès mondiaux de linguistique française, 2010, résumé.

populaires africains, elle a pu montrer que ces français populaires africains “se sont constitués dans les sillons de la dynamique du contact des langues”.

1-2- Les variétés du français en usage en Algérie

Derradji³⁴ tente, à travers l'étude des usages du français en Algérie “dans une situation sociolinguistique complexe”, de montrer “le dynamisme de ce français endogène que révèle l'inventaire de ses particularités lexicales”. Il distingue trois types de variétés du français en usage en Algérie:

-La variété basilectale ;

-La variété mésolectale ;

-La variété acrolectale.

Selon Derradji³⁵ la variété basilectale est parlée par une partie importante de la population dont la connaissance du français est très réduite. Quant à la variété mésolectale, elle est désignée par le français intermédiaire fortement inscrit dans la réalité algérienne et en voie de standardisation. La variété acrolectale est l'apanage des locuteurs intellectuels, cadres supérieurs, écrivains, et universitaires dont la maîtrise du français est parfaite.

Il définit la variété de français utilisée en Algérie comme celle qui

« se constitue par l'ensemble des traits distinctifs constituant son caractère régional. En d'autres termes c'est la variété linguistique d'une communauté linguistique qui se particularise surtout par une double distinction : elle a en partage avec d'autres communautés linguistiques (maghrébine...) la norme référentielle qui est le français standard et un usage particularisant fonctionnant comme une norme linguistique locale, endogène, répondant beaucoup plus à des considérations idéologiques de rapport à la langue et à la culture françaises car cette langue et cette culture s'inscrivent dans un environnement plurilingue et pluriculturel dominé par l'arabe dialectal, le principal véhiculaire qui sert aux besoins de la communication et des échanges interpersonnels »³⁶.

³⁴ Yacine Derradji et al, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, op.cit., p 118-121.

³⁵ Ibid, p.118.

³⁶ Yacine Derradji, « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme

Cette variété illustre le particularisme algérien produit par une communauté linguistique algérienne qui, selon Darradji,

« affiche un tant soit peu son autonomie par rapport aux normes académiques en faisant valoir la prépondérance d'un usage légitime, d'une norme locale. Celle-ci se constitue en tant que particularisme, comme un signe distinctif spécifique-intrinsèque qui se manifeste sur le plan du corpus de ce français régional d'Algérie, par des marqueurs spécifiques qui peuvent toucher même la structure de cette langue et surtout par une importante néologie tant sémantique que lexicale »³⁷.

1-3- Les particularités lexicales du français en usage en Algérie

Le français, langue principalement transmise par l'école en Algérie, ne cesse de s'enrichir au contact des langues locales : l'arabe classique et dialectal et le berbère. Ainsi le français en Algérie devient la langue d'accueil d'emprunts venant de l'arabe et du berbère. Citons, à titre d'exemple, « wilaya, harki, amazigh, aguellid »³⁸. Mais il faut noter, aussi, que les unités lexicales appartenant au français de référence³⁹ ou standard subissent des changements de genre et de sens⁴⁰. De nouvelles unités lexicales sont produites avec les procédés de formation : la dérivation par suffixation et préfixation. Ces lexies peuvent être composées soit d'unités lexicales des langues arabe ou berbère et d'un affixe de la langue française (par exemple : hitiste, amzighité). Soit d'unités lexicales et affixes du français tel que le verbe « chaîner » dérivé du nom « chaîne ».

endogène ?» in *Des langues et des discours en question, Les Cahiers du SLADD 2*, Université de Constantine », 2004, p 16 cité par Brahim Khetiri, « Du français en Algérie... au français d'Algérie » *Synergie Algérie* n°4, 2009, p 57-68.

³⁷ Ibid. pp 57-68.

³⁸ Exemples tirés de la base de données lexicographiques panfrancophone.

³⁹ Appellation donnée par Brahim Khetiri au français de France.

⁴⁰ Ces cas sont illustrés par Dalila Morsly et Brahim Khetiri.

Ainsi le locuteur emploie les mots de sa langue arabe ou berbère dans le système linguistique français et leur applique pour les circonstances de la communication toutes les ressources de la langue d'accueil notamment les règles de dérivations morphologiques, syntaxiques, lexicologique et sémantique (préfixation / suffixation / composition / adjonction d'actualisateurs et de déterminants, de marque de genre et de nombre...).

Les particularismes du français en usage en Algérie sont décrits dans les travaux de Dalila Morsly et Brahim Kheriti, deux chercheurs qui inscrivent leur recherche dans la continuité des travaux⁴¹ sur la description du français en usage en Algérie comme le souligne Morsly⁴² :

« Notre travail sur les particularités du français d'Algérie a, initialement, été réalisé dans le cadre de notre doctorat d'Etat⁴³(...) s'inscrivait donc dans une perspective sociolinguistique : il s'agissait de décrire une variété de français dont la singularité se manifestait à l'écrit comme à l'oral et aux différents niveaux de la structure linguistique(...) C'est ainsi que nous avons(...) dégagé ce que nous avons considéré comme des particularités du français d'Algérie. »

1-4- Les particularités lexicales du français en usage en Algérie étudiées par Dalila Morsly⁴⁴

Elle a inventorié 300 termes, à partir de l'étude de la presse écrite. Pour les algérianismes retenus, constitués sous forme de glossaire, elle a introduit :

- la classe syntaxique, à laquelle, chaque terme appartient ;
- le signifié original que le contexte syntaxique, lexical ou situationnel lui confère ;
- des notations sur la formation néologique : emprunt à l'arabe ou dérivation ;

⁴¹A ce propos Khetiri cite, entre autres, les travaux de Lanlyl, 1962 : *Le français des pieds-noirs* ; Debov menés durant les années 80.

⁴² Dalila Morsly in Daniel Latin et al, *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, John Libbey Eurotext, Paris, 1993, p 177.

⁴³ L'intitulé de sa thèse de doctorat d'Etat est *Le français dans la réalité algérienne*.

⁴⁴Ibid., p .177-181.

-des exemples actualisant l'emploi de ce terme⁴⁵.

Elle distingue six procédés qui ont servi à la création d'algérianismes :

- 1-L'emprunt : elle cite l'emprunt à l'arabe (le français algérien emprunte aussi au berbère), comme : wilaya (préfecture), daïra (sous-préfecture), Kasma (cellule de parti), etc.
- 2-La dérivation : ce procédé de formation, en ce qui concerne les algérianismes, revêtit deux aspects. Le premier aspect se rapporte aux unités lexicales appartenant au français q'elle appelle « national ». De ces unités sont dérivés des mots- que l'on ne retrouve pas dans le dictionnaire de français⁴⁶, tels que mobilisme, taxieur, traditionnalisation... Le second aspect touche les unités lexicales arabes ou berbères. Ces dernières qui subissent le procédé de suffixation donnent des dérivés comme : khobziste « attitude de celui ou celle qui ne se soucie que de sa croûte », wilayal « qui relève de la wilaya », dairal « qui relève de la daïra », hidjabiste « celle qui porte le hidjab : le voile », amazighophone⁴⁷ « berbèrophone : qui parle le berbère », etc.
- 3-L'attraction paronymique : Du fait de la ressemblance phonique est engendrée une confusion qui entraîne des créations sémantiques, ou pertes de distinctions sémantiques. A ce propos Morsly illustre, entre autres, avec les cas suivants : unième au lieu de « énième », partir signifiant à la fois « partir » et « aller ».
- 4-La réactivation lexicale : Certains termes, même s'ils figurent dans le dictionnaire de français, sont tombés en désuétude dans le contexte d'usage du français national, ils sont, en revanche réactivés, dans le contexte d'usage du « français algérien ». L'auteur fait référence à : endormissement, plaisance et arasement.

⁴⁵ Selon l'auteur, l'exemple sert pour la compréhension du terme « si cela est nécessaire ».

⁴⁶ Pour notre part, nous avons recouru au dictionnaire de français Larousse en ligne.

⁴⁷ Exemple tiré de la base des données lexicographiques panfrancophone.

5-La création par conversion : il s'agit du changement de catégorie grammaticale des unités lexicales. Ainsi, dans le français national, un terme est un adjectif, il est transféré dans « le français local » dans la classe des noms. Morsly ne manque pas de signaler que ce dernier est le procédé le plus fréquent. Exemple : un estimatif, les inégaux.

6-La mutation sémantique : elle concerne les termes qui se voient attribuer un signifié autre que celui qu'il a dans le français national.

Ainsi le verbe chaîner dans le dictionnaire Larousse est défini comme suit :

- Faire le chaînage d'un mur.
- Mesurer une distance à la chaîne d'arpenteur.
- Retirer entre elles des données afin de les traiter successivement, selon un enchaînement automatique.

Dans le français local, il signifie « faire la queue ».

1-5- Les algérianismes examinés par Khetiri

En étudiant le français en usage en Algérie, Khetiri met en exergue le rôle que peut avoir l'Algérien dans la dynamique de ce français. Ainsi il souligne que :

« l'Algérien façonne désormais le français aux besoins de la communication. Des mots comme « ambulante » et « administratif » qui sont des adjectifs sont employés comme substantifs⁴⁸ (...). »

Dans son étude sur les lexèmes du français « algérien » retenus dans l'inventaire, il se base sur les critères suivants⁴⁹ :

-Les lexèmes n'existent pas dans le FrR⁵⁰, à l'exemple de création lexicale de base française en utilisant : la suffixation, la préfixation et la composition ;

⁴⁸ C'est ce que Dalila Morsly appelle la création par conversion.

⁴⁹ Brahim Khetiri, « Du français en Algérie... au français d'Algérie » *Synergie Algérie* n°4, 2009, pp 57-68.

⁵⁰ Le français de référence selon Khetiri.

-les lexèmes existent dans le FrR mais possèdent un ou d'autres sens, comme la néologie sémantique avec le transfert de sens, la restriction de sens, l'extension de sens, métaphorisation ;

-les lexèmes existent dans le français mais possèdent un comportement grammatical original, comme les particularités morpho-syntaxiques tel qu'un changement de genre, de nombre, de catégorie, de combinatoire verbale ;

-les lexèmes présentent une particularité touchant le registre d'emploi, le domaine d'emploi, la fréquence et la connotation.

L'étude suscitée a permis de distinguer deux formes de lexies⁵¹. Les lexies de forme française, qui font partie du fond lexical du français des dictionnaires. Celles-ci ont subi des changements de sens, de catégorie grammaticale telles que : « cycliste » dont la définition dans le dictionnaire Larousse⁵² est : adj. Relatif au cyclisme. Le Robert⁵³ donne la définition suivante : cycliste est un nom masculin commun. Celui ou celle qui pratique le cyclisme. Et dans le français d'Algérie, il signifie « réparateur ou vendeur de bicyclettes et de motocyclettes »⁵⁴. Les lexies empruntées à l'arabe et au berbère pour désigner « des *réalias* sociales ou politiques ou culturelles étrangères à la civilisation de l'ancienne colonie »⁵⁵. Notons, également, que des créations lexicales sont rendues possibles à travers les procédés de dérivation applicables sur ces lexies empruntées.

⁵¹ Brahim Khetiri, op.cit., p 57-68.

⁵² Larousse en ligne.

⁵³ Le Robert en ligne.

⁵⁴ Brahim Khetiri, « Du français en Algérie... au français d'Algérie » *Synergie Algérie* n°4, 2009, pp 57-68.

⁵⁵ Ibid, pp 57-68.

Tout en se référant à la base des données lexicographiques panfrancophone⁵⁶, citons quelques exemples propres au cas algérien.

Exemples d'algérainismes à radical arabe et berbère :

Hidjabiser, hidjabiste, hittisme, hittiste, ramadhanesque, ramandhaniate, houmiste, baâthiste, amazighité, amazighophone, arouchia, baâthisme, baroudeur, blédard, touiza, ouléviste, kanoun, imamat, dairal, wilayal, achewiq, akoufi, etc.

1-6- Quelques exemples de particularités lexicales du français d'Algérie dans les écrits de presse francophone algérienne

Tout en faisant référence aux recherches sur les algérianismes citées supra et à la base de données lexicographiques panfrancophone⁵⁷, nous avons observé certaines particularités lexicales relatives au français en usage en Algérie dans la presse écrite algérienne d'expression française. On peut définir certains algérianismes, à l'instar de Dumont⁵⁸, comme des écarts par rapport à la norme du français :

Les africanismes « ont été sélectionnés en fonction des écarts qu'ils représentaient par rapport à la norme du français central, celle de l'usage largement accepté dans toutes les régions de France » (Dumont 1983 : 253).

Ces particularismes lexicaux sont inventoriés à travers quatre quotidiens : *Liberté*, *El Watan* et *le Soir d'Algérie* et *Le Quotidien d'Oran* parus respectivement : le 16 décembre 2010 et le 27 décembre 2010.

*Les particularités lexicales dans le journal *Liberté* :

⁵⁶ Elle figure dans la partie Annexe.

⁵⁷ Voir annexe 2.

⁵⁸ Cité par Chérif Mbodj, Coexistence dynamique du français et des langues partenaires au Sénégal. Didactique et aménagement linguistique en Afrique francophone, disponible sur le site : <http://www.biennale-lf.org/b20/mbodj.htm>

Kasmas, mouhafadhas, chemma, wilaya, les mis en cause, daïra, hogra, complotistes, grotesquement, le ministre de la culture⁵⁹, sublimissime ?⁶⁰, le wali, vizir, lben, burnous, El ghoula, archicomble ?

Dans l'article consacré à la cuisine algéroise intitulé : *Cuisine d'El Djazaïr* , on retrouve le lexique suivant : *chemoula, les boureks, echrabi, zellouf, chkamba, rechta, la ch'titha, les m'hamer, mehchi, m'bettane, sfiriyat edjej, naânaâ, m'touème el aârroussa, m'derbel, la baraniya, la koucha, dersa, felfel gnaoua, zerda, fanid, makrout, aarayèche, qnidlette, tcharak, sasma, bakloua, m'hancha, la qahoua.*

*Les particularités lexicales dans le journal *El Watan* :

Wilaya, kasmata, pré-campagne, wali, « les plus en vue », chéchia, le mounchid, rebab, oûd, derbouka, amazigh, imam, l'Achoura.

*Les particularités lexicales dans le journal *Le Soir d'Algérie*⁶¹ :

Wilaya, kasmates, mouhafadha, daïra, la kheima, burnous, zaouïas, meloukhia, la danse el-houbi, el-hidouses, el-baroud et el-farda, « moudjahidines du peuple », imam, djihad, chouyoukh, les « roumis », ces cheikhs, l' « émir », l' « émir » de katibat-Al-Akram, katibat-Al-Forkane, des katibat, Anti-Aqmi, casemate, le mis en cause, wali, la charia, Yaâni, Ya Bouguelb, recasement ?, bédéiste ?, monologuiste ?,

*Les particularités lexicales dans le journal *Le Quotidien d'Oran* :

⁵⁹ On emploie tantôt « le ministre de la culture » tantôt « la ministre de la culture » pour parler de Mme Khalida Toumi.

⁶⁰ Nous avons fait suivre certaines lexies d'un point d'interrogation pour indiquer qu'elles ne figurent ni dans le dictionnaire Larousse, ni dans l'encyclopédie Larousse en ligne disponibles sur les sites consultés : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/Ha%C3%AF>

<http://www.larousse.fr/encyclopedie>

⁶¹ Les algérianismes sont répertoriés dans deux numéros, celui du 16 et celui du 27 décembre 2010, de ce quotidien.

wilayas, daïra, harga, h'rig, wali, auto-suffisance, le kif, la mise en cause, rfig (crédit Rfig), Hai, souk, madjlis choura, djihad, hidjera, une « fatiha », la khalwa, cheikh, « mouchaouichine », hogra.

La rubrique « Tranche de vie » regorge d'emprunts à l'arabe : *berkouess, ça ne doume pas, les jambes berkou, les enfants kebrou, en plus mergou, Noël des kouffar.*

Cette brève description de la dynamique du français en Algérie, à travers ses particularités lexicales, nous montre que la langue française en usage en Algérie est à la fois une langue emprunteuse et empruntée⁶². Dans le cas de l'emprunt du français, il s'agit de recourir à l'emprunt aux deux systèmes linguistiques en présence, à savoir l'arabe et le berbère. La langue française est la langue d'accueil et par conséquent langue emprunteuse. L'emprunt au français comme le signale Derradji⁶³ se réalise lorsque

« le locuteur utilise les mots de sa langue arabe ou berbère dans le système linguistique français et leur applique pour les circonstances de la communication toutes les ressources de la langue d'accueil notamment les règles de dérivations morphosyntaxique, syntaxique, lexicologique et sémantique (préfixation/suffixation/composition/adjonction d'actualisateurs et de déterminant, de marque de genre et de nombre...). C'est dans ce sens qu'elle devient langue empruntée ».

3-2-Le rôle de l'Imaginaire Linguistique des journalistes algériens de la presse écrite algérienne francophone dans la dynamique du français local (français algérien)

Les études sur les particularités linguistiques du français en Algérie sont réalisées sur un corpus oral et écrit. Morsly, à ce propos, signale que son travail décrit « une variété de

⁶² Yacine Derradji, « Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée », article disponible sur le site : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html>. Egalement dans la revue *LE FRANÇAIS EN AFRIQUE*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 13, 1999.

⁶³ Yacine Derradji, op. Cit.

français dont la singularité se manifeste à l'écrit comme à l'oral »⁶⁴. A travers ce corpus est révélé le fonctionnement du français et ses particularismes, à l'écrit et à l'oral. Les algérianismes utilisés à l'oral sont recueillis à travers l'observation des pratiques langagières en situations des locuteurs algériens. Ceux en usage à l'écrit sont inventoriés à travers la presse et la littérature⁶⁵ de langue française. Si la presse écrite francophone algérienne constitue un des espaces de création ou reproduction d'algérianismes, il est tout à fait plausible de soutenir la thèse selon laquelle l'IL des professionnels de la presse suscitée joue un rôle dans la production, reproduction et circulation ou diffusion de particularismes linguistiques liés à la langue française. Ceci nous conduit à dire que leur IL participe de la dynamique du français d'Algérie.

2-1- Circulation de certains algérianismes dans la presse écrite francophone algérienne

Notre enquête, auprès des sujets susmentionnés, montre que certains particularismes linguistiques du français local sont plus acceptés que d'autres dans l'IL des enquêtés et deviennent récurrents dans leurs écrits de presse. Ces algérianismes, comme le souligne Derradji⁶⁶ « font référence à plusieurs univers référentiels propres au sujet parlant algériens » liés au domaine de : la religion musulmane, la politique, l'administration, la culture, etc. Citons à titre d'exemple⁶⁷ : kasma, wilaya, hogra, mouhafadha, chemma, les mis-en-cause, sandwicherie, complotiste, El Djazair, chemoula, boureks, echrabi (pl. de chorba), zerda, burnous, El ghoul, lben.

⁶⁴ Dalila Morsly in Daniel Latin et al, Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies, op.cit., p 177.

⁶⁵ Yacine Derradji, Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée, op. cit.

⁶⁶ Yacine Derradji, op.cit.

⁶⁷ Exemples tirés du journal Liberté du 16 décembre 2010.

Parmi ces exemples, il y a ceux qui ont subi des mutations sémantiques, comme c'est le cas pour l'entame⁶⁸.

2-2- Censure de certains algérianismes dans la presse écrite francophone algérienne

D'autres algérianismes observables, notamment, dans les interactions langagières des locuteurs algériens, c'est à dire au niveau de l'oral -même si ceux-là présentent des difficultés à les considérer comme algérianismes, comme le révèle Morsly⁶⁹

« Il faut dire qu'il est plus difficile, à l'oral, de décider du caractère « singulier » des unités lexicales de détecter que l'on a vraiment affaire à des productions originales, à des algérianismes, dans la mesure où, la norme linguistique est, à l'oral, moins rigide, qu'à l'écrit »

sont rejetés par les enquêtés. Nous pouvons citer « taxieur » et « dégoûtage ».

Ainsi ils sont onze (11) enquêtés à affirmer qu'ils n'intègrent pas ces termes dans leurs productions écrites et orales car ils les considèrent comme une transgression du code de la langue française. En témoignent à ce sujet ces quelques réponses des enquêtés à la question n°11 du questionnaire :

E : Taxieur, dégoûtage, rue passagère, la ministre sont des mots et expressions parmi tant d'autres attestés dans le français algérien. Les intégrez-vous dans vos productions écrites et orales ? Si non, pourquoi ?

I1 : Non. Pour la simple raison que ce n'est pas du français.

I2 : Non. C'est du francarabe, j'utilise le français « académique », de la vieille école.

⁶⁸ Ce terme a subi une mutation sémantique, dans Larousse il signifie : 1-La première carte jouée dans une partie. 2- Premier morceau coupé d'un aliment qui se débite en tranches. Dans le contexte où il a été utilisé « Le SG du FLN a tenté, hier, de limiter les dégâts subis par son parti depuis l'entame de son opération de restructuration », il peut désigner : le commencement.

⁶⁹ Dalila Morsly in Daniel Latin et al, Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies, op.cit., p 178.

I3 : Non. Tout simplement parce que ce sont des mots introduits mais qui n'ont réellement rien à voir avec le français.

I4 : Non. C'est du faux français, on ne doit pas l'utiliser, car nos écrits sont destinés aux lecteurs, on doit les instruire et non le contraire

I5 : Non. C'est pas vraiment correct (côté langue).

I6 : Seul la ministre est intégré. Les autres sont incorrects (On dit chauffeur de taxi par exemple et dégoût à la place de dégoûtage).

I7 : La ministre est attesté dans la langue française avant que ce ne soit attesté dans le français algérien. On dit chauffeur de taxi, non taxieur.

I8 : Non pour taxieur et dégoûtage ainsi que rue passagère. Ce sont des néologismes algériens qui n'ont rien à voir avec la langue française.

I9 : Oui en oral, non en écrit. Les expressions et mots « attestés dans le Français Algérien » sont très souvent rejetés par le service de correction.

I10 : Non parce qu'ils manquent de rigueur.

I11 : Pour le motif qu'ils ne sont pas intégrés dans mon vocabulaire.

En revanche, ils ne sont que quatre (4) à faire usage, à l'écrit comme à l'oral des termes et expressions : **taxieur, dégoûtage, rue passagère, la ministre**. Notons, cependant qu'ils manifestent une certaine distance quant à leur utilisation, en employant certains signes typographiques tels que les guillemets comme le témoigne l'énoncé suivant :

E : **Taxieur, dégoûtage, rue passagère, la ministre** sont des mots et expressions parmi tant d'autres attestés dans le français algérien. Les intégrez-vous dans vos productions écrites et orales ? Si non, pourquoi ?

I12 : Oui, écrits entre parenthèses.

Trois (3) des informateurs avouent qu'ils en font l'usage **parfois**.

I16 : Parfois en oral, pas à l'écrit.

Les particularités lexicales considérées comme fautives par un nombre important de nos informateurs sont d'une fréquence considérable dans les pratiques linguistiques des locuteurs algériens⁷⁰. Ainsi peut-on dire que les professionnels des médias, les agents diffuseurs de la langue française, les tenants de la norme « hexagonale » freinent-ils avec leur attitude puriste, la propagation de ces « transgressions » du code du français dans le milieu socio-politico-économico-culturel algérien? Certains algérianismes⁷¹ ont-ils le droit de cité que d'autres ?

L'analyse démontre que dans l'IL des enquêtés manifeste dans leur rapport intime à la langue, né de leur environnement familial et scolaire, enrichi dans leur milieu professionnel, est développée une idéalisation de la langue française ; provoquant une censure □ ou une situation de filtre linguistique - de quelques particularismes linguistiques du français local.

Cet état de fait est-il la résultante d'une conception statique⁷² de la langue française, vision, d'après Martinet⁷³, selon laquelle, la langue française n'est pas considérée comme « le banal instrument de communication dont nous faisons usage dans la vie de tous les jours », qui change et évolue mais comme « celle qu'ont utilisée et illustrée, qu'utilisent et illustrent encore les grands auteurs, celle qui se trouve fixée dans la grammaire et le dictionnaire » une langue stable, figée et immuable?

⁷⁰ En l'occurrence le terme **dégoûtage**. Il est notamment employé par la génération montante.

⁷¹ Tels que : wilaya, daïra, Kasma.

⁷² André Martinet, *La synchronie dynamique*, op.cit., pp.13-23.

⁷³ Ibid.

Conclusion

L'hypothèse de notre recherche était que l'Imaginaire linguistique est un déclencheur de la dynamique linguistique et un axe très peu exploité en sociolinguistique. Notre motivation originale était de faire une application fructueuse du modèle de l'Imaginaire linguistique dans le contexte algérien. Outre la problématique relative à l'appréhension, élaboration d'une typologie de normes qui prodiguent le modèle suscité, il a été question d'exposer les éventuels apports produits par une approche versant, timidement, dans la (folk) linguistique et dans la sociolinguistique afin d'essayer de constater le contenu d'un Imaginaire linguistique inhérent à la réalité du français en Algérie outrepassant toutes les hiérarchisations et légitimations de cette langue, et de vérifier la validité du savoir profane par rapport à cet imaginaire élaboré qui constitue un savoir savant. Par ailleurs, nous avons cherché à mettre à jour le conditionnement de la dynamique du français « d'Algérie » dans la presse écrite francophone algérienne, par l'Imaginaire linguistique des journalistes de la dite presse. A cet effet, nous nous sommes demandé quel pouvait être le rôle de l'Imaginaire linguistique dans la dynamique du français local.

Outre la préoccupation qui a suscité notre intérêt est d'analyser le rapport sous-jacent liant l'IL et l'emploi du français. Ceci dit l'objectif premier étant une étude sur l'Imaginaire linguistique des journalistes algériens francophones de la presse écrite, son influence et son interaction sur la dynamique du français local. Le second objectif porte sur les prémices d'une analyse superficielle de cette dynamique. Car aujourd'hui « l'analyse des dynamiques linguistiques ne peut reposer sur la seule prise en compte des pratiques »¹ mais elle doit intégrer les contenus représentationnels et les Imaginaires linguistiques. Le fait de pouvoir examiner la manière dont nos journalistes conçoivent, évaluent, jugent, regardent la langue

¹ Cecile Petit-Jean, *Représentation linguistique et plurilinguisme*, op. cit., p.484.

française nous permet d'accéder au fonctionnement du français en Algérie de façon générale et, particulièrement, dans la presse écrite algérienne francophone.

Ces objectifs seraient atteints grâce à un ensemble d'étapes qui leur correspondaient. Il s'agit, en premier lieu, de resituer le concept d'Imaginaire linguistique dans la littérature sociolinguistique. A cet effet un état de la question a été dressé. Cette tentative nous a permis, d'une part, de saisir les orientations qu'ont pu donner les chercheurs à leurs réflexions sur la conception, la représentation ou l'image de langue que le locuteur dévoile à travers ses pratiques langagières et/ou ses représentations ou imaginaire linguistique(s). D'autre part, elle nous a permis de saisir et de délimiter le phénomène que nous voulions étudier.

En second lieu, la définition d'une approche, à la fois théorique et méthodologique de l'Imaginaire linguistique, nous a paru la seule possible pour décrire le rapport du journaliste algérien francophone à la langue française en usage en Algérie. Et analyser sa rétroaction sur la dynamique de cet idiome. La réalisation de cette étape a nécessité le recueil de données après la passation du questionnaire, méthode sélectionnée et jugée plus apte à satisfaire nos objectifs de recherche. Objectifs motivés par des terrains d'enquête dont le choix s'est porté sur une catégorie professionnelle composée de journalistes algériens francophones caractérisée par une situation de bilinguisme : car du fait que les journalistes soient des arabophones ou berbèrophones natifs (pratiquant leur langue maternelle) ; ils font usage de la langue française dans leur milieu professionnel. Notons toutefois que cet usage transcende le contexte professionnel. Au stade de l'enquête, nous avons pu récupérer vingt questionnaires sur les trente cinq distribués.

La phase d'analyse de ces données s'étend d'une analyse linéaire du contenu des questionnaires, faisant intervenir le contexte sociolinguistique des sujets, leur rôle dans la dynamique du français local. Au terme de cette analyse, il a été établi un modèle d'Imaginaire

linguistique² caractérisant peu ou prou nos enquêtés. Aussi il a été observé un phénomène de bilinguisme, voire même de plurilinguisme généré par la pratique de deux ou plusieurs langues

L'analyse des données, recueillies auprès des journalistes algériens exerçant dans la presse écrite francophone algérienne, dans l'objectif est d'étudier leur Imaginaire linguistique³ et son rôle dans la dynamique du français en Algérie, décèle que les professionnels des médias octroient une hiérarchisation autre que celle accordée par l'Etat algérien à la langue française, dans leur milieu socio-professionnel. Si à la langue française, est conféré le statut de langue étrangère n°1 par les autorités politiques, qui ont voulu le maintenir à travers l'entreprise d'arabisation ; nos enquêtés entretiennent un rapport intimement lié⁴ à cette langue. Elle se vit, se pense et s'énonce dans leur quotidien. Un quotidien investi, également, par d'autres langues à savoir le berbère et l'arabe dialectal. Ils affirment écrire, parler, lire, regarder/écouter des programmes audio-visuels dans la langue française. Celle qui leur a été principalement transmise par l'école, au départ comme langue d'enseignement⁵, et par la suite comme langue enseignée. A quel type d'IL élaboré (ou en élaboration⁶) peut contribuer cette réalité, cet attachement au français et cette présence de cette langue chez nos sujets ?

Afin de répondre à ce questionnement, exposons les résultats de notre travail relatifs à la typologie des normes constitutives de l'IL des journalistes algériens de la presse écrite francophone algérienne.

² Modèle présenté en page 97

³ En ce qui concerne la langue française seulement.

⁴ Non au sens de Houdebine car il s'agit ici non d'IL mais de la réalité du français chez nos informateurs.

⁵ Pour la sphère générationnelle qui n'a pas connu l'arabisation.

⁶ L'IL n'est pas stable donc en construction permanente.

Tout en faisant référence à Houdebine, nous avons décrit L'IL de nos informateurs en impliquant les normes subjectives et objectives.

I-Les normes subjectives

A travers ces normes, réparties en normes prescriptives, fictives, évaluatives et communicationnelles, sont dégagés les aspects suivants :

1-Un Imaginaire puriste

Le puriste illustre une activité métalinguistique à tendance normative, prescriptive et proscriptive.

Il se fonde sur un idéal de la langue correcte. C'est un purisme conservateur et restrictif puisque certaines particularités linguistiques du français « algérien » sont tolérées, voire même, utilisées dans les articles de presse. Et d'autres particularismes linguistiques du français local font objet d'un refus général : *dégoûtage, taxieur, abreuvage, dégustage...* perçus comme fautifs et constituent une violation du code de la langue française.

Nos journalistes s'opposeraient-ils à Kosztolányi⁷ fervent partisan du purisme esthétique et créateur, qui « écarte toute objection fondée sur une rationalité qui considérerait la langue uniquement sous l'angle de la communication »⁸. Car pour lui « la langue n'obéit pas à la logique, mais à la psychologie »⁹. Certes les journalistes-locuteurs ne considèrent pas les mots : *dégoûtage, taxieur, abreuvage, dégustage...* comme créations mais encore moins comme unités assurant la compréhension et la communication.

⁷ Mais dont le purisme ne consiste pas à conserver de vieux mots mais à stimuler la créativité.

⁸ Georges Kassai, « L'Imaginaire linguistique du puriste », in Houdebine-Gravaud, L'Imaginaire Linguistique, op.cit., p. 64.

⁹ Ibid.

Ils se fondent aussi sur le principe de stabilité de la langue. Les mots : *dégoûtage, taxieur, abreuvage, dégustage* qui révèlent l'aspect dynamique de la langue française en usage en Algérie sont écartés voire même censurés par nos sujets.

2- Fiction esthétisante

A travers les évaluations fictives relatives à la beauté et la richesse de la langue française, est traduite une attitude phantasmatique à l'égard de cette langue. Le français des grands auteurs qu'on qualifiait de beau, riche et difficile. Un patrimoine hérité.

3- La langue française, « banal » outil de communication ?

Les professionnels de l'information ont pour souci majeur la communication et la transmission de leur message, toutefois il y a lieu de signaler que cette fonction n'est pas assurée par le biais d'une langue considérée sous l'aspect de la communication mais elle est sous contrôle d'un purisme qui agit comme filtre linguistique, qui consent à l'usage de certains particularismes linguistiques du français local créés par des altérations du français hexagonal acceptées à contrecœur. Par ailleurs une lutte est engagée pour combattre d'autres particularités lexicales du français « d'Algérie » en les excluant du discours médiatique.

4- Le français « algérien » entre une norme endogène et une norme exogène¹⁰

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le français en usage en Algérie est à la fois endogène et exogène. La norme endogène est patente dans la prolifération et la circulation des algérianismes qui la véhiculent. La norme exogène, quant à elle, se manifeste par le désir de conserver la langue française (de référence) qui, Houdebine le révèle, « est en effet connue pour être transmise de façon très prescriptive »¹¹. La prescription, encore une fois, est à la base des évaluations du français formulées par les journalistes.

Tout en se référant à Boudreau, Dubois et d'Entremont (2008) qui affirment que

¹⁰ Considérant le français hexagonal comme norme exogène.

¹¹ Anne- Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire Linguistique*, op.cit., p 15.

« Pour approfondir la compréhension des représentations linguistiques des individus, il est donc important de considérer comment ceux-ci décrivent et évaluent leurs propres pratiques linguistiques, comment ils les comparent aux pratiques linguistiques des autres, de même que de cerner leurs perceptions et leurs croyances au sujet des différents registres de langue auxquels ils sont exposés. »

nous avons observé deux phénomènes : une auto-évaluation positive qui revêt des aspects prescriptifs. Dans ce contexte, ils jugent leur français de **très bon, correct, simple, facile, courant**. Une auto-évaluation (évaluation négative) en désignant leur français par le terme : **médiocre**.

Ces jugements portés sur leur français « algérien » du simple fait qu'ils sont algériens, révèlent, certainement une connaissance et une représentation idéaliste du français exogène. Cela nous amène à insister qu'il s'agit pour eux du français fixé dans les dictionnaires et les ouvrages de grammaire. Car d'un autre point de vue, nous pouvons dire que des usages « montants », « contemporains », ou « médians » à l'exemple de « il va au coiffeur » font partie du français hexagonal. Face à ces usages, l'attitude des professionnels de la presse écrite est puriste étayée par un discours académique, de tradition grammaticale : **Ce n'est pas correct, c'est faux**. Ceci est corroboré par l'emploi¹² de « chez/chez le » dans la structure à compléter : **Il va...teinturier** par les professionnels susnommés. La même attitude est affichée à l'égard de certains « usages modernes » qui forment le français « algérien » notamment vis à vis des expressions telles que : **Il habite sur Alger/ Il reste sur Alger/ Il descend sur Alger**. Cet état de fait est attesté par l'utilisation de la préposition « à » dans l'énoncé à trou : **Il reste...Alger** par la quasi-totalité des journalistes¹³.

¹² 15/20 informateurs ont complété cette structure avec la préposition chez . 5/20 l'ont complétée avec la préposition « au ».

¹³ 19/20 enquêtés ont employé « à » tandis que un des vingt enquêtés a utilisé « sur ».

II-Normes objectives

De l'analyse des normes objectives, distribuées en normes systémiques et statistiques, émanent les résultats suivants :

1- Le respect du code de la langue française

On a constaté que la transgression du code de la langue¹⁴, au niveau de l'écrit, est observée chez une minorité des journalistes. Transgression involontaire puisqu'elle résulte de l'ignorance de la norme systémique¹⁵. Mais elle est aussi « relative » car comme le souligne Derradji « elle est dans bien des cas régulée par les modalités d'emploi de la langue française dans un espace sociolinguistique traversé par des tensions et des rapports conflictuels qu'entretiennent quatre langues présentes sur le marché linguistique ».

2- Spécificité du français journalistique

Notre objectif, à travers l'analyse des normes statistiques, dont le repérage est rendu possible à travers la description des productions langagières des journalistes, est de dégager ce qui est le plus couramment dit dans ce groupe de témoins et aussi de dévoiler s'il y a existence d'un usage montant qui lui est spécifique.

Notons, à ce propos, que l'usage de la préposition « chez¹⁶ » avec un référent inanimé est révélateur d'un usage, certes, commun à nos journalistes (les résultats en termes de chiffres le montrent assez bien dans notre analyse), mais aussi à l'ensemble des locuteurs algériens. Et par ailleurs phénomène observé chez les locuteurs français. C'est du moins ce que démontrent Feuillard et Paradis¹⁷ :

¹⁴ Un phénomène qui ne se généralise pas à toutes les règles constitutives du système linguistique du français mais dont l'étendue est restreinte aux cas d'emploi du subjonctif présent, de l'indicatif présent du verbe « savoir » et d'accord du verbe « acheter » avec le COD antéposé au sujet.

¹⁵ Cas de l'emploi de l'indicatif présent du verbe savoir après la structure : « sujet+penser que » et l'accord du verbe acheter avec le COD antéposé au sujet.

¹⁶ Elle s'emploie avec un référent à un animé selon la norme systémique.

« L'usage "montant" actuel consiste à associer *chez* à des lieux, donc des inanimés, désignés par la marque¹⁸ ou le nom de l'établissement, *demain, on va chez Bricorama (...)* ».

En revanche ce qui relève du statistique - puisque c'est ce qui est "couramment" et "communément" dit, voire stigmatisé - chez les Français quant à l'usage du microsytème « au » avec un référent animé, ne figure pas dans le contexte d'usage du français par les journalistes algériens.

Ceci dit nous pouvons avancer que le français des agents diffuseurs de l'information par la voie de la presse écrite francophone n'est spécifique que dans une seule mesure : c'est un français dont l'usage est peu commun à l'ensemble de la population algérienne parce qu'il est contrôlé par une attitude puriste par ses usagers et par le service de correction de chaque journal. Ce purisme que nous connaissons aux journalistes de la presse écrite émerge d'un sentiment linguistique caractérisé par la volonté, la détermination d'être les teneurs de la norme exagonale, et aussi, des exigences d'une presse algérienne francophone de par son utilisation d'un français de référence qu'elle aspire véhiculer.

Qu'en est-il alors de ce français « algérien » qui se démarque de ce français de référence, dans cette presse, dont les acteurs principaux à savoir les journalistes manifestent de la réticence, si non du rejet à l'égard de l'emploi de certains algérianismes ?

Le français d'Algérie caractérisé par ses particularismes linguistiques aux plans : lexical, syntaxique, morphologique et sémantique, aura-t-il l'avantage d'évoluer dans la dite presse ? Fera-t-il objet d'une autre évaluation que celle qu'on lui confère actuellement « ce n'est pas du français c'est du francarabe » « ça n'a rien à voir avec le français »¹⁹, dans l'Imaginaire

¹⁷ Colette Feuillard et Gaële Paradis, « la dynamique des relations spatiales » in Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire Linguistique*, op.cit., p.37.

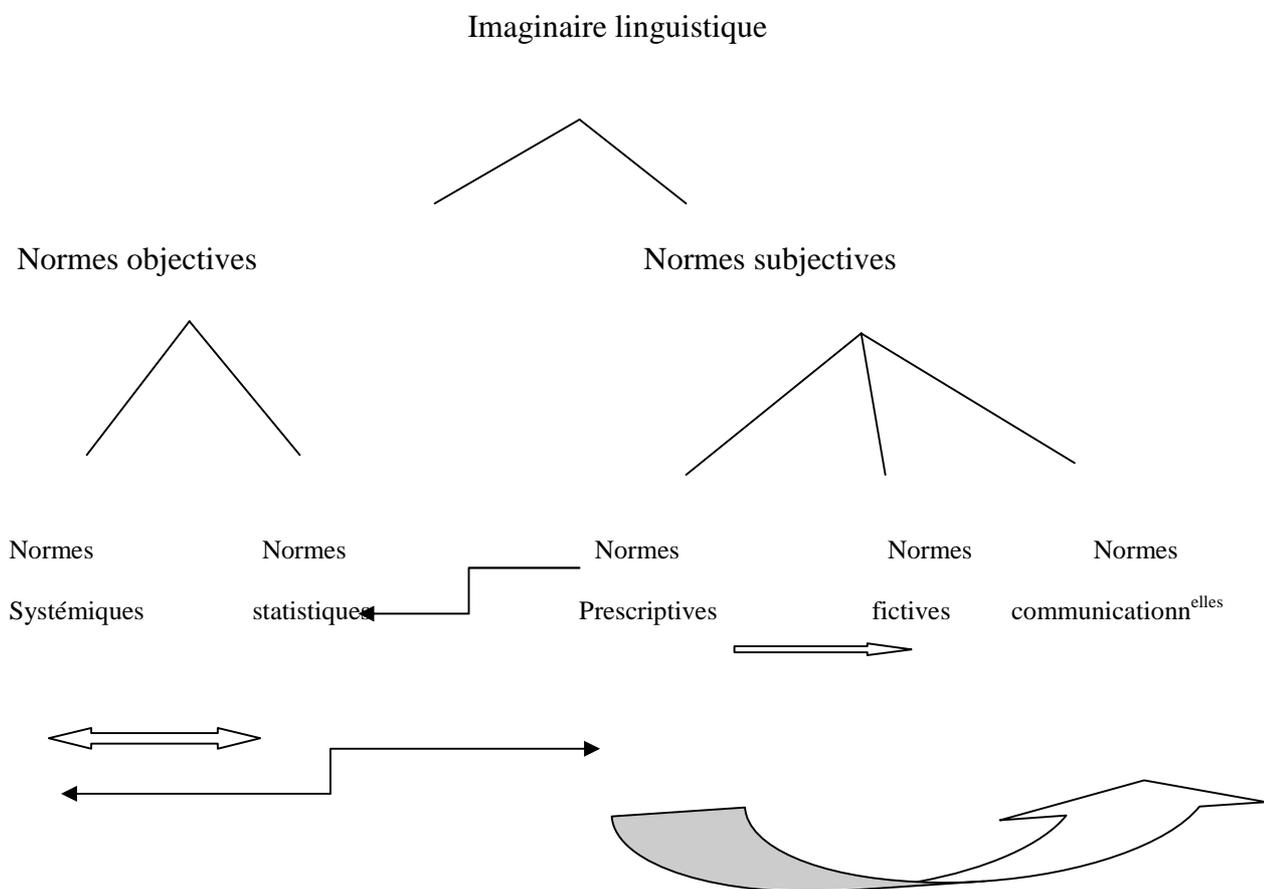
¹⁸ Il s'agit pour nos sujets de **Mobilis** point de vente des puces téléphoniques de la marque MOBILIS.

¹⁹ Nous citons ici quelques journalistes.

linguistique des journalistes qui est un facteur susceptible d'influencer l'évolution des usages du français en Algérie? Répondre à ces questionnements résoudrait la problématique qui est au centre des réflexions sur le français local dans la presse écrite francophone algérienne dans une recherche ultérieure.

Mais à présent concluons avec une schématisation de l'Imaginaire linguistique des journalistes algériens de la presse écrite algérienne francophone.

L'Imaginaire linguistique des journalistes :



Ce schéma nous permet de distinguer la présence, chez nos informateurs, de deux types de normes : les normes objectives et les normes subjectives. Celles-ci sont réparties,

respectivement en normes systémiques, statistiques / prescriptives, fictives et communicationnelles. Il révèle l'interaction des normes prescriptives et des normes communicationnelles, fictives et statistiques. Les normes systémiques et les normes statistiques sont, dans bien des cas, équivalentes²⁰. Les normes systémiques et les normes prescriptives interagissent aussi.

²⁰ L'analyse le montre assez bien dans le tableau 6 : Les normes statistiques en page 67.

Conclusion

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

ABOULOU Camille, Dynamique des français populaires africains : état des faits, état de la recherche et prospective, publié en ligne dans collection des congrès mondiaux de linguistique française, 2010, résumé.

ADAMOU Evangélia, « De la stabilité de l'Imaginaire Linguistique », *Langage & société*, n° 99, 2002/1.

ADAMOU Evangélia, « Le rôle de l'imaginaire linguistique dans la néologie scientifique à base grecque en français, *La linguistique*, P.U.F, vol.39, 1/2003.

ALPORT, 1954, cité par Dora Capozza et Chiara Volpato, « Relations intergroupes : approches classiques et contemporaines, In Richard Y... Bourhis, Jacques Phillippe Leyens, *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes*, Mardaga, 1999.

AMOSSY Ruth, *Stéréotypes et clichés : langue, discours et société*, Nathan Université, 1997. Cité par Alpha Ousmane Barry, « Pour une sémiotique trans-culturelle de l'écriture littéraire francophone d'Afrique », In *Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'océan indien*, Actes des Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, 2006.

BARRY Ousmane, « Pour une sémiotique transculturelle de l'écriture littéraire francophone d'Afrique », In *Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'océan indien*, Actes des Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, 2006.

BAUDELLOT Carine, « L'Imaginaire linguistique dans la communication mass-médiatique », Enseignement et Médias, Colloque international de l'A.U.P.E.L.F., 1983, SITGES, Didier, 1986.

BEACCO Jean-Claude et BYRAM Michael, *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Division des Politiques linguistiques. Conseil de l'Europe. Strasbourg, 2003.

BEACCO Jean-Claude et BYRAM Michael, Les idéologies linguistiques et le plurilinguisme. *Le français dans le monde* [en ligne], n°314, 2001. Disponible sur le site: <http://www.fdlm.org>

BERTHELOT-GUIET Karine, « Imaginaire linguistique et publicité : Quand le message publicitaire participe à la stigmatisation d'une langue fautive » In Anne- Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire Linguistique*, L'Harmattan, 2002.

BLOOMFIELD Haris, *Language*, Allen, 1935. Cité par Paulin. C, *Bilinguisme et identité culturelle*, in Cardey. S, *Recherches en linguistique étrangère*, 1994.

BOUCHERIT Aziza, « Normes, représentations, idéal, imaginaire linguistique ? » In Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002.

BOURHIS Richard Y..., LEYENS Jacques Phillippe, *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes*, Mardaga, 1999.

BOUCEFFAR Hamid, exposé sur : Imaginaire linguistique et dynamique langagière. Aspects théoriques et méthodologiques, 2005, disponible sur le site de l'Imaginaire linguistique : <http://im-ling.voila.net/seminaire.htm>

BOYER Henri, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie. » In *Langue française*, n°85, 1990.

BOYER Henri, *Sociolinguistique, territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, 1996.

BRANCA-ROSOFF Sonia, "Les imaginaires des langues" in Henry BOYER, *Sociolinguistique, territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, 1996.

BULOT Thierry, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine »
Revue de l'Université de Moncton, vol. 36, n° 1, 2005.

CALVET Jean-Louis, « Insécurité linguistique et représentations. Approche historique » in J-L Calvet, M-L Moreau, (éd), *Une norme ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Didier Erudition, 1998, cité par Cécile Petit jean, *Représentation linguistique et plurilinguisme*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Provence, 2009.

CANUT Cécile, *Imaginaires linguistiques en Afrique*, L'Harmattan, 1998.

COSTAOUEC Denis, « Le social, l'idéologie et l'Imaginaire linguistique » In Anne- Marie Houdebine-Gravaud Anne-Marie, *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002.

DERRADJI Yacine, Sociolinguistique de l'Algérie, In Queffelec A. et al, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Duculot, 2002.

DERRADJI Yacine, « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? » in *Des langues et des discours en question, Les Cahiers du SLADD 2*, Université de Constantine, 2004, p16 cité par Brahim Khetiri, « Du français en Algérie... au français d'Algérie » *Synergie Algérie* n°4, 2009, pp 57-68.

DERRADJI Yacine, « Le français langue emprunteuse et empruntée », article disponible sur le site : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html>

DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, ENAG, 1990.

DURKHEIM, Emile *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche, 1991. Cité dans « Concept de représentation sociale » disponible sur le site www.serpsy.org

ESCANDE Pauline, « L'Imaginaire comme semiosis sociale ». Semio 2007 Les interfaces disciplinaires, des théories aux pratiques professionnelles disponible sur le site : <http://afssemio.com/semio2007/spip.php?article34>

FEUILLARD Colette et PARADIS Gaële, « la dynamique des relations spatiales » in Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire Linguistique*, L'Harmattan, 2002.

GUENIER Henri, " Représentations linguistiques" in Marie-Louise Moreau. *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, 1997.

HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, Imaginaire linguistique, *Travaux de linguistique* n°7, 1996.

HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, " Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique" in Cécile Canut, *Imaginaires linguistiques en Afrique*, L'Harmattan. 1998.

HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002.

HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « De l'imaginaire linguistique des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques » in Francard M. (éd), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Cahier de l'institut de linguistique de Louvain n° 19.3- 4, Peeters, citée par Cécile Petit jean, *Représentation linguistique et plurilinguisme*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Provence, 2009.

HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « Norme et Normes », article disponible sur le site http://im-ling.voila.net/Expose_hetzel.doc

KASSAI Georges, « L'Imaginaire linguistique du puriste », in Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire Linguistique*, L'Harmattan, 2002.

KHETIRI Brahim, « Du français en Algérie... au français d'Algérie » *Synergie Algérie* n°4, 2009.

KOULAYAN Nicole, « Maghreb : Francophonie et approche sociolinguistique durant les décennies 60-70 et 80-90 »

KRAEMER Gilles, *La presse francophone en méditerranée*, Maisonneuve & Larose, 2002.

LAFONTAINE Dominique, *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Mardaga, 1986.

LAROUSSE Fouad, *Langue, peuple et nation arabes. L'Imaginaire linguistique du locuteur tunisien*, *Travaux de Linguistique* n°7, Université d'Angers, Mai 1996.

LATIN Danièle et al, *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, John Libbey Eurotext, Paris, 1993.

LECLERC Jacques, «Algérie. Situation géographique et démolinguistique» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 27 décembre, 2007, disponible sur le site : [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm>]

LECLERC Jacques, «Algérie. La politique d'arabisation» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 27 décembre, 2007, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm>]

MARTINET André, *La synchronie dynamique*, Linguistique et « facteurs externes », *La linguistique*, Vol.26, Fas.2, 1990.

MBODJ Chérif, *Coexistence dynamique du français et des langues partenaires au Sénégal. Didactique et aménagement linguistique en Afrique francophone*, disponible sur le site : <http://www.biennale-lf.org/b20/mbodj.htm>

MELANSON Stéphanie et COMIER Marianne, « Représentations linguistiques d'élèves du secondaire à l'égard de la langue dans les contextes familiaux, scolaire et en science », *Education francophone en milieu minoritaire*, vol 5, 2010.

MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, 1996.

MORSLY Dalila, Les particularités lexicales du français parlé et écrit en Algérie, In Danièle Latin et al, *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, John Libbey Eurotext, 1993.

MORSLY Dalila, « attitudes et représentations linguistiques », *La linguistique*.vol 26 Fas.2, 1990.

MORSLY Dalila, Les représentations des langues en contact plurilingue. Cours de post graduation. Université de Constantine. 20-21 avril 2003.

MOSCOVICI Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, PUF, 1961 (2^e éd. 1976). Cité dans « Concept de représentation sociale » disponible sur le site www.serpsy.org

OESCH-SERRA Cecilia. et PY Bernard, « Le crépuscule des lieux communs, ou les stéréotypes entre consensus, certitude et doute » in *Travaux Neuchâtelois de linguistique*, n°27, 1997, cité par Cécile Petit-jean, *Représentation linguistique et plurilinguisme*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Provence, 2009.

PAULIN Catherine, Bilinguisme et identité culturelle, in Cardey Sylviane, *Recherches en linguistique étrangère*, 1994.

PETITJEAN Cécile, *Représentation linguistique et plurilinguisme*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Provence, 2009.

PETITJEAN Cécile, « Changements de Norme et dynamique des représentations linguistiques », Laboratoire Parole et Langage (Université de Provence, Aix-en-Provence)

Centre de Linguistique Appliquée (Université de Neuchâtel, Neuchâtel), disponible sur le site : http://ed268.univ-paris3.fr/syled/colloques/langue_commune_changement_de_norme/resumes/18.pdf

POIRIER Claude, « Une représentation dynamique de la francophonie : la base de données lexicographiques panfrancophone », *Québec français*, n°134, 2004.

POIRIER Claude, La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone, *Revue de linguistique romane Y.*, n°. 275-76, 2005.

PRESTON Denis R, « Qu'est ce que la linguistique populaire ? Une question d'importance », *Pratiques* n°139/140, 2008, disponible sur le site : www.pratiques-cresef.com/p139_pr1.pdf

QUEFFELEC Ambroise, Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues, Duculot, 2002.

RAHAL Safia, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? », disponible sur son blog à l'adresse : <http://lebonusage.over-blog.com/article-la-francophonie-en-algerie-mythe-ou-realite-49060900.html>

REMYSEN Wim, « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniqueurs de langage dans la presse québécoise », *Langage et société*, n° 135, 2011/1, 126 pages.

REMYSEN Wim, L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : l'exemple des chroniqueurs de langage canadiens-français, Actes du colloque international de Montpellier : *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, 2009.

SERGUEEVITCH TROUBETZKOY Nicolas, *Principes de phonologie*, Klincksieck, 1986, cité par Aziza Boucherit, « Normes, représentations, idéal, imaginaire linguistique ? » In Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002.

SINGY Pascal, « Un modèle linguistique au service de la santé » In Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002.

SOUDROT Marc : «Imaginaire linguistique et mise en titre » In Anne- Marie Houdebine-Gravaud, *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002.

TALEB-IBRAHIMI Khaoula, Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Dar El-Hikma, 1995.

TSEKOS Nicolas, « Discours épilinguistique et construction identitaire : L'Imaginaire linguistique des locuteurs d'Athènes », *Travaux de Linguistique* n°7, Université d'Angers, Mai 1996.

VICARI Stefano , Analyse pré discursive des attitudes linguistiques et folk linguistique In Actes du colloque international de Montpellier : *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, 2009.

YZERBYT Vincent, SCHADRON Georges, « Stéréotypes et jugement social », In Richard Y... Bourhis, Jacques Phillippe Leyens, *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes*, Mardaga, 1999.

Dictionnaires

Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/Ha%C3%AF>

Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr/encyclopedie>

Le Robert en ligne : <http://www.lerobert.com/>

Sites

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LS&ID_NUMPUBLIE=LS_099&ID_ARTICLE=LS_099_0077

<http://afssemio.com/semio2007/spip.php?article34>

http://www.algerie-tpp.org/tpp/pdf/dossier_7_presse.pdf

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/pdf/Loi-90-07-fr.pdf>

www.presse.algerienne.pdf

<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/11/11B.html>

<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Queffelec.htm>

http://w3t.shs.univ-paris5.fr/article-imprim.php3?id_article=105

www.serpsy.org

<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm>

<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Mondearabe2/nicole.pdf>

<http://lebonusage.over-blog.com/article-la-francophonie-en-algerie-mythe-ou-realite-49060900.html>

http://im-ling.voila.net/Expose_hetzel.docop

<http://im-ling.voila.net/accueil.htm>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/Ha%C3%AF>

<http://www.larousse.fr/encyclopedie>

<http://www.fdlm.org>

www.reefmm.org

www.bdlp.org

Annexes

ANNEXE1

Les représentations linguistiques selon Dalila Morsly

(MORSLY Dalila. Les représentations des langues en contact plurilingue. Cours de postgraduation. Université de Constantine, 20-21 avril 2003)

REPRÉSENTATIONS les Activités épilinguistiques

Repérables à travers

=

« ensemble des discours que l'on tient sur les langues »

Corpus –

Discours non savants produits par les : - Locuteurs.
- Institutions (scolaires, autres)
- Personnes autorisées.
- Groupements sociaux (associatifs, militants...)

- Mythes (conception du langage chez les Grecs)
- Stéréotypes : proverbes, dictons, idées reçues, blagues...
- Jugements
- Processus de nomination
- Évaluations/auto-évaluations des productions et compétences langagières

Concernent

- Les langues
- Les usages et variétés d'une langue (langue des H/langue des F)
- L'emprunt et l'alternance codique
- Variétés stylistiques, styles conversationnels, normes

Effets

- Idéalisation (argument esthétique...)
- Folklorisation (langue de la superstition ; « moi, le Kabyle, je sais danser »)
- Stigmatisation (arguments de la laideur, de la gutturalité, de la difficulté...)

Analyse

- Analyse de contenu : thématique et statistique
- Analyse de discours.
- Analyse des formes ou figures rhétoriques : métaphores ; métonymies ; antithèse ; hyperbole...

ANNEXE 2 :**BASE DE DONNÉES LEXICOGRAPHIQUES PANFRANCOPHONES. ALGÉRIE.**

Disponible sur le site : www.bdlp.org

Il s'agit des particularités lexicales du français algérien.

A :

Aâfsa, aada, aatina, abaya, abordage, abreuvement, abreuvoir, abrouk, açabiya, açala, accaparer, accoucheur, accoucheuse, accoutrement, achalandage, achewiq, achoura, activisme, activiste, adan, additionnellement, afrit, afrita, aguellid, arch, äïd, äïd el fitr, akoufi, algériade, algérianisation, alphabétisation, amana, ambulancier, ambulante, ambiancier, amin, andalous, andalouse, ansar, aplaventrisme, aquida, arabiser, arabisation, arabisme, arabisant, arouchia, arriviste, arrooussa, atteinte, attributaire, auscultation, auto-construction, auto-suffir, awal, azal.

B :

Baâthisme, baâthiste, babor, babouche, babouchier, bâchée, badia, bagrament, bahri, bain-douche, bakchich, baladi, baladia, balloner, bancable, bancabilité, bancarisation, bancariser, baptismation, baraka, barbarie, baroud, baroudeur, barreoudage, bayane, beau-gossa, bédouin, ben'amisme, beni oui-oui, beylical, beylicale, bidaâ, bidonvillesque, bidonvilisation, bidonviliser, bidonvilois, bienfaiseur, bilatérale, bkhour, bled, bledard, bledarde, bokala, bourak, burnous.

C :

Caïd, caïdal(e), caïdat, capabilité, carême, chaâb, chaâbi, chaînard(e), chaîner, chaînette, chaoui, charia, charisation, chatra, chéchia, chemma, chérifien(enne), chevilière, chorba, chouari, choura, chourakratie, circonciseur, civilisationnel(lle), civilisationnellement, civique, clandestin, clientéliste, commercialité, conditionnalité, conférencier, conscientisation, conscientiser, coraniser, coranique, couscoussier, cravaté, cuivrier, cycliste.

D :

Daira, dairal, dairate, dawla, débateur, débidonvilisation, débroussaillement, débureaucratiation, défilement, dégourbisation, dégourbiser, dégoutage, dégustage, démonopoliser, démonopolisation, derb, derdja, derwich, deventure, dialoguiste, djahiliya, djelbaba, domiciliation, dominance.

E :

Embouteiller, emirati, emplisseur, éradicateur, estivant, étalagiste, extermineur.

F :

Fadwa, faience, fantazia, faux-barrage, fellah, fergani, fatwa, fidaï, fidaïa, fiqisme, fitna, FLNiste, francarabe, francisant, frerot.

H :

H'chicha, hachma, hadith, hadj, haïk, hallal, hamassiste, hamla, hammam, haouch, haouzi, harki, harz, henné, hidjab, hidjabiste, hidjabiser, hidjabisme, hidjabisation, hittisme, hittiste, hizbiste, hogra, horma.

I :

Iftar, ijthad, imam, ilm, imamat, imsak, indu-occupant, indu-occupation, intégroterroriste, interdaira, islamité, islamo-baâthiste.

J :

Jeûneur, jumelage, jumeler.

K :

Kaboulisation, kabouliser, kabouliste, kachabia, kafala, kanoun, karakou.

L :

Laïco-assimilationniste, laïco-communiste, laveuse, lben, legni, légumier, leïlet el kadr, limonaderie.

M :

Mahkama, mal-vie, malékiste, malouf, managérial(e), marabout, maraboutique, maraboutisme, mawlid, moharem.

N :

Nabi, nachid, naheda, niya, non-voilé, novembriste, novembrisme.

O :

Oasien, oasiene, omra, opérationnalisation, oulémas, ouléviste, ouvrir.

P :

Parabolé(ée), parabolique, parent(e), pénuriste, perfuseur, perlage, permanencier.

Q :

Qibla, qacid, qalaa, qawmiyya .

R :

Radio-mobile, radio-trottoir, rahala, raï, raïman, raïs, ramadhan, ramadhanesque, ramadhaniate, ramadhanien.

S :

Sacherie, sacrificateur, sadaka, salafisme, salafiste, salafite, sandwicherie, seminariste, sollicitude, sollutionnement, souk, souk-el-fellah.

T :

Tabaigisme, tadjine, tamis, taxieur, tchador, technicum, touiza, trabendisation, trabendiser, trabendisme, trabendiste, trabendo.

U :

Unicité, unième, universitaire.

V :

Vacation, volontariat, vulcanisateur.

X : **Y :**

Yaourterie, yennayer, you-you.

Z :

Zaïm, zaïmisme, zaouia, zarbia, zerda, zetta, zianide, ziara.

ANNEXE 3 :**LE QUESTIONNAIRE**1/ Sexe : F H

2/ Age :

3/Quelle est votre langue de scolarisation et/ou d'études :

Cycle primaire : français arabe arabe/français Cycle moyen ou fondamental : français arabe arabe/français Cycle secondaire : français arabe arabe/français Cycle universitaire : français arabe arabe/français

4/ Diplôme(s) obtenu(s) :

5/Quelle(s) langue(s) parlez- vous ?

Le français : souvent parfois rarement jamais L'arabe dialectal : souvent parfois rarement jamais Le berbère (le dialecte) : souvent parfois rarement jamais

Autres (précisez) :

6/ Quelle est la langue utilisée dans chacun des contextes suivants ?

En famille :

Entre amis :

Au travail :

Autres(précisez le contexte et la langue utilisée) :

7/ Vous regardez des programmes audiovisuels :

Souvent en : arabe français berbère

Parfois en : arabe français berbère

Rarement en : arabe français berbère

Jamais en : arabe français berbère

Autres langues :

8/ Vous lisez :

Souvent en : arabe français berbère

Parfois en : arabe français berbère

Rarement en : arabe français berbère

Jamais en : arabe français berbère

Autres(spécifiez) :

9/ A l'exception des écrits de presse, exercez-vous d'autres activités d'écriture ?.....

Si oui dans quelle(s) langue(s) ?.....

10/Comment qualifierez-vous le français que vous utilisez dans :

Vos écrits de presse ?.....

Vos autres écrits ?.....

Vos productions orales (le français parlé) ?.....

11/ **Taxieur, dégoutage, rue passagère, la ministre** sont des mots et expressions parmi tant d'autres attestés dans le français algérien. Les intégrez-vous dans vos productions écrites et orales ?.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

12/ Quel est le registre de langue française que vous employez souvent dans vos articles de presse ?

Soutenu Littéraire Standard familier relâché

Autres :.....

.....

13/ Quelles sont les raisons du choix de ce registre ?.....

.....

14/ Quel est votre objectif dans le cadre de votre activité d'écriture professionnelle ?

-Assurer la communication et la compréhension de votre message

-Ecrire dans un français que vous jugez : bon beau correct

académique moderne compréhensible

15/ La langue française est : facile riche belle

difficile pauvre

Autres :.....

15/Rencontrez-vous des difficultés lorsque vous rédigez en français ?.....

Si oui, lesquelles ?.....

16/Que faites-vous pour remédier à ces difficultés ?.....

1/ Complétez les phrases suivantes avec le verbe « savoir »:

A/Je veux qu'il..... la vérité

B/Je pense qu'il..... La vérité

2/ Quelle préposition utiliserez-vous dans ces énoncés ?

A/Il reste..... Alger.

B/IL part de Tizi-Ouzou pour descendre.....Alger.

C/Il a rendez-vous..... le dentiste.

D/Il vateinturier.

3// Choisissez une préposition et complétez cette phrase : chez, à, dans

Il va Nissan pour acheter une voiture.

4/ Utilisez-vous les structures suivantes ?.....

A/ Il habite sur Alger.

B/Il va au coiffeur.

C/Il a acheté cette puce chez Mobilis.

5/ Les avez-vous déjà entendues ?.....

6/Les acceptez-vous ?.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

7/ Complétez l'énoncé suivant avec le verbe « acheter » :

La robe que j'ai.....est longue.

ANNEXE 4 :**Chapitre II****DOMAINES D'APPLICATION****Article 4**

Les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique.

Article 5

- 1) Tous les documents officiels, les rapports, et les procès-verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe.
- 2) L'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles est interdite.

Article 6

- 1) Les actes sont rédigés exclusivement en langue arabe.
- 2) L'enregistrement et la publicité d'un acte sont interdits si cet acte est rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

Article 7

- 1) Les requêtes, les consultations et les plaidoiries au sein des juridictions, sont en langue arabe.
- 2) Les décisions de justice et les jugements, les avis et les décisions du Conseil constitutionnel et de la Cour des comptes, sont rendus ou établis dans la seule langue arabe.

Article 8

Les concours professionnels et les examens de recrutement pour l'accès à l'emploi dans les administrations et entreprises doivent se dérouler en langue arabe.

Article 9

- 1) Les sessions et séminaires nationaux ainsi que les stages professionnels et de formation et les manifestations publiques se déroulent en langue arabe.
- 2) Il peut être fait usage de langues étrangères de façon exceptionnelle et parallèlement à la langue arabe, lors des conférences, rencontres et manifestations à caractère international.

Article 10

Sont établis exclusivement en langue arabe les sceaux, timbres et signes officiels spécifiques aux institutions, administrations publiques et entreprises, quelle que soit leur nature.

Article 11

Toutes les correspondances des administrations, institutions et entreprises doivent être rédigées exclusivement en langue arabe.

Article 12

1) Les relations des administrations, institutions, entreprises et associations avec l'étranger ne s'effectuent en langue arabe.

2) Les traités et conventions sont conclus en langue arabe.

Article 13

Le *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire est édité exclusivement en langue arabe.

Article 14

Le *Journal officiel* des débats de l'Assemblée populaire nationale est édité exclusivement en langue arabe.

Article 15

L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères.

Article 16

1) Sous réserve des dispositions de l'article 13 de la *Loi relative à l'information* destinée aux citoyens, l'information doit être en langue arabe.

2) L'information spécialisée ou destinée à l'étranger peut être en langues étrangères.

Article 17

Les films cinématographiques et/ou télévisuels ainsi que les émissions culturelles et scientifiques sont diffusés en langue arabe ou traduits ou doublés.

Article 18

1) Sous réserve des dispositions de la loi relative à l'information, toutes les déclarations, interventions et conférences ainsi que toutes les émissions télévisuelles se déroulent en langue arabe.

2) Elles sont traduites si elles sont en langues étrangères.

Article 19

- 1) La publicité, sous quelque forme qu'elle soit, se fait en langue arabe.
- 2) Il peut être fait à titre exceptionnel, le cas échéant, usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe, après autorisation des parties compétentes.

Article 20

- 1) Sous réserve d'une transcription esthétique et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, les symboles, les panneaux publicitaires ainsi que toute inscription lumineuse, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe.
- 2) Il peut être fait usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe dans les centres touristiques classés.

Article 21

Sont imprimés en langue arabe et en plusieurs langues étrangères et à condition que la langue arabe soit mise en évidence, les documents, imprimés, emballages et boîtes comportant des indications techniques, modes d'emploi, composantes, concernant notamment :

- les produits pharmaceutiques;
- les produits chimiques;
- les produits dangereux;
- les appareils de sauvetage et de lutte contre les incendies et les calamités.

Article 22

- 1) Les noms et indications concernant les produits, marchandises et services et tous objets fabriqués, importés ou commercialisés en Algérie sont établis en langue arabe.
- 2) Il peut être fait usage de langues étrangères à titre complémentaire.